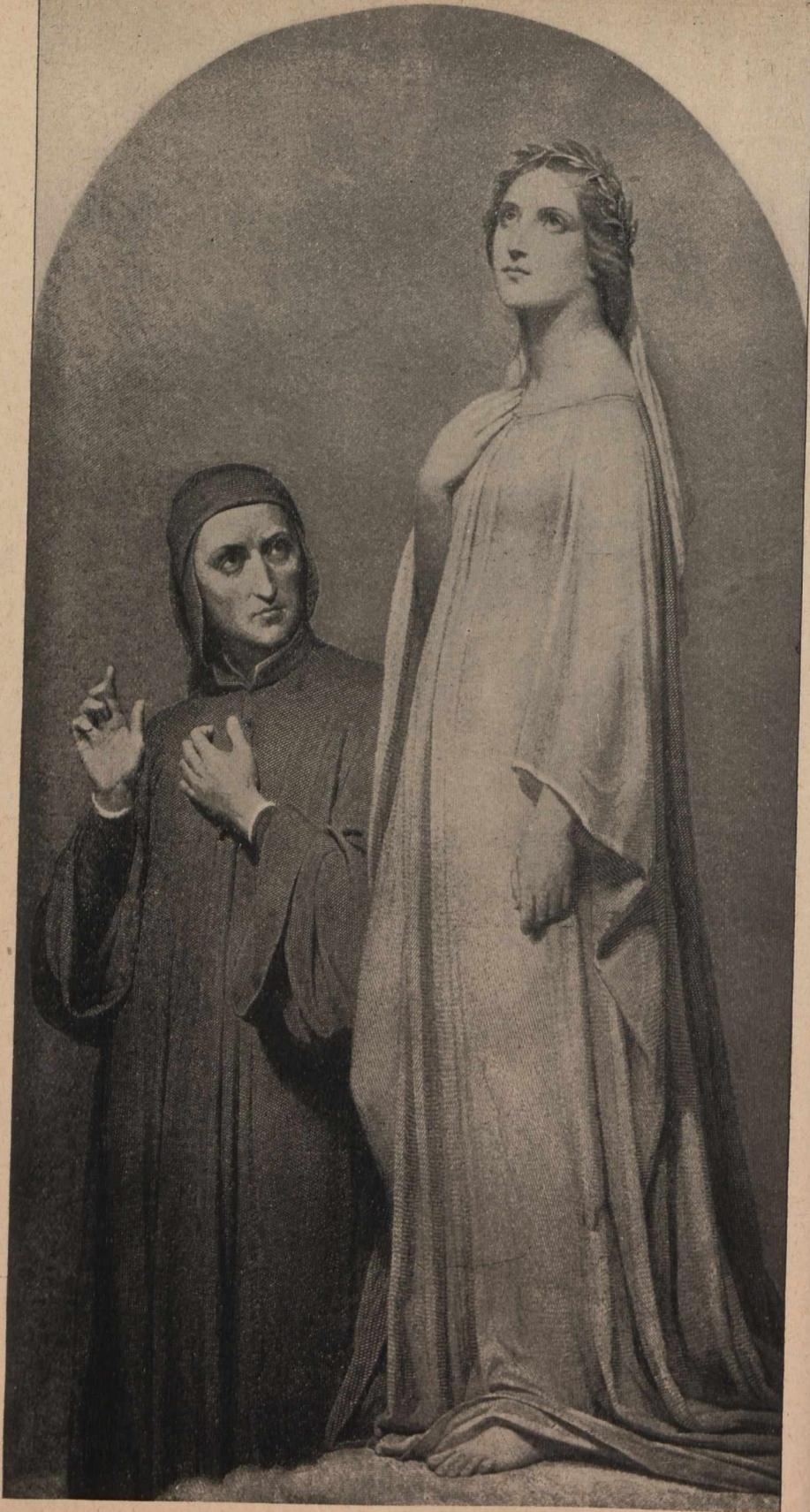
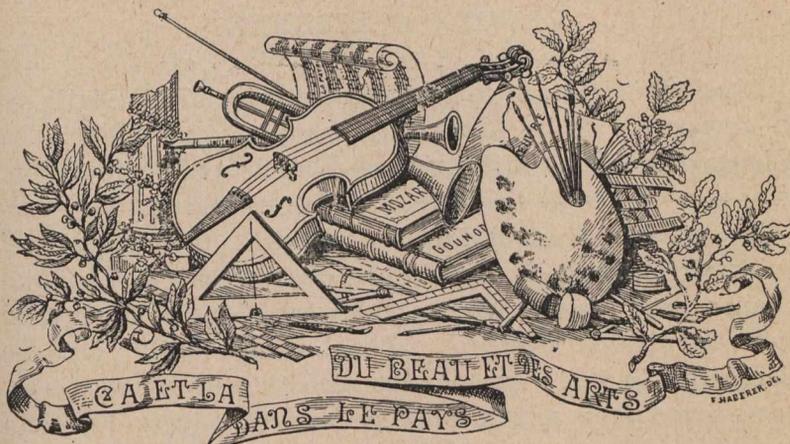


FÉVRIER.—1902

6





## DANTE ET BEATRIX



DANS l'étude précédente, nous avons dit comment Ary Schef-fer, après avoir hésité entre les différentes influences qui se disputaient son esprit inquiet, fut enfin fixé dans son choix par la lecture de Goëthe et de Dante.

De ce jour, il vécut en anachorète dans le sanctuaire de son atelier. L'ardeur dévorante de sa jeunesse s'était refroidie, et il se complaisait maintenant dans le calme et la méditation. Les vains bruits de l'extérieur ne parvenaient pas à troubler sa quiétude et de plus en plus, il trouvait un charme particulier à s'enfermer en lui-même et à suivre l'essor de sa pensée. Lorsqu'il prend ses pinceaux, c'est pour essayer de fixer sur la toile la forme fuyante et éthérée de la beauté qu'il a entrevue vaguement au fond de son âme mystique.

Ainsi arrêté devant cette vision surnaturelle, il négligera la recherche de la forme académique, pour mettre sa science et son art à faire triompher au dehors l'âme qui est la source cachée de toute beauté et de toute vie.

Il poussera même si loin son rêve de "translucidité" qu'il enveloppera ses corps dans des voiles légers et diaphanes, dont les plis tombants laissent à peine deviner le mouvement des membres. Les hommes qu'il peint ne tiennent à la terre que par les pieds, encore qu'ils ne s'y posent que pour mieux prendre leur élan vers l'au-delà des réalités terrestres. Mais, à mesure que le corps monte et s'élève, il se baigne d'une buée mystérieuse qui, petit à petit, s'évanouit pour faire place à une lumière douce d'aurore; et, lorsque de la robe ouverte, la tête surgit, elle apparaît comme inondée d'une clarté qui semble descendre des portiques célestes. Ainsi se montrent Augustin et Monique, Dante et Béatrix, sur le fond transparent d'un ciel radieux. A travers l'enveloppe fragile des corps, l'âme jaillit et se répand sur la forme qu'elle transfigure.

"Dante et Béatrix" est l'une des œuvres les plus pures, les plus cristallines d'Ary Scheffer. Le sujet du tableau est tiré du chant XXIIIe du "Paradis."

Dante se tient debout aux pieds de Béatrix, qu'il vient de rencontrer au seuil du Paradis. Sur la figure fine et rêveuse du poète florentin se lisent les tressaillements de cet homme qui, après dix ans de douleur et de larmes, revoit sa maîtresse adorée, délivrée des faiblesses de la terre, idéalement belle, transfigurée par la vision divine. Il se tient respectueusement à son côté, s'enivrant de son regard, de son sourire, écoutant les paroles de vie qui tombent de ses lèvres.

Béatrix, portée sur un nuage rose, enveloppée dans les plis d'une robe blanche, "tient les yeux élevés et est attentive, tournée vers la région où la marche du soleil est plus lente."

— “Regarde, dit-elle à son compagnon : voilà les groupes du triomphe du Christ”...

Mais Dante ne peut supporter l'éclat de la “substance divine”; il abaisse son regard sur la figure de Béatrix inondée d'une joie céleste et il s'écrie : “ Oh! doux et cher guide!...”

Elle, dans l'attitude de l'extase, lui impose silence et lui commande de vaincre la faiblesse de ses paupières et d'attacher ses regards sur la Reine des cieux qui apparaît maintenant parmi les chœurs des Anges, couronnée de gloire et d'immortalité. Et Dante, au milieu d'un vol blanc d'Anges brillants comme des astres, aperçoit la pure vision, “flamme couronnée qui s'élève près du Fils très haut de Dieu.”

Souvent ainsi l'amour s'élançait du “sein de l'objet de nos désirs” et l'âme transfigurée n'a d'autres ailes pour monter jusqu'à l'idéale Beauté, que des ailes meurtries et brisées par l'orage de la vie.

En étudiant cette pure création d'Ary Scheffer, je me suis souvenu de cette pensée de Tonnellé qui ne semble avoir été écrite que pour être mise au bas de ce tableau du maître. “L'œuvre d'art doit être comme une lampe d'albâtre dont la matière est pure et belle; l'idée de la beauté brûle au dedans comme une flamme et en éclaire la forme. Il faut que cette forme soit bien travaillée, qu'il n'y ait pas une saillie, un point qui reste dans l'ombre et fasse obstacle au passage de la lumière; il faut que la matière soit transparente et le rayon vif, que de toutes parts elle laisse passer et se répandre à travers sa substance la flamme divine qui brûle au dedans.”

Tel a été l'art d'Ary Scheffer. De lui, plus que de tout autre, on peut dire ‘qu'il n'a peint que des âmes.’”

*Jean-B. Lagacé.*

# L'IDEE FRANÇAISE ET CATHOLIQUE CHEZ LES CANADIENS <sup>(1)</sup>

---

## I

SES ORIGINES ET SES RAISONS D'ÊTRE.

*Monsieur le Président,*

*Mesdames et Messieurs,*

L'homme n'est jamais content. Créé et mis au monde pour des destinées immortelles, il s'attarde trop souvent au pays des rêves et des hypothèses. Toujours il s' imagine qu'il serait mieux s'il était autrement qu'il n'est. Toujours il se figure que tout irait comme dans le meilleur des mondes, s'il pouvait commander à chacune des circonstances de sa vie. Hélas, messieurs, c'est encore une illusion au milieu de tant d'autres. Je l'éprouve bien en ce moment.

L'an dernier, à la fin de mai, au soir d'un beau jour, puisque c'était un jour de noces d'argent <sup>(2)</sup>, je paraissais devant vous, dans cette salle, et je vous affirmais — ce qui était d'ailleurs très vrai! — que je n'avais pas même de sujet à développer. C'était alors la grosse épine du moment, et, sous la riche moisson de bravos et de sourires que votre bienveillance m'accordait, je sentais toujours la fine pointe de l'épine me toucher au cœur. Je la trouvais cruelle. Mon Dieu, me disais-je, si au moins j'étais préparé!

(1) Conférence faite à Worcester, Mass., à un auditoire franco-américain des Etats-Unis, le 5 janvier 1902, par l'abbé ELIE-J. AUCLAIR, notre collaborateur shbrookien.

(2) Les noces d'argent sacerdotales du Père Brouillet, curé de Notre-Dame de Worcester.

Or, en voici bien une autre. Aujourd'hui je suis préparé. Je ne vous le cache pas. Je suis même soigneusement préparé. Mais le démon de la vanité (contre lequel je parle tant aux dames quand je prêche des retraites) me glisse à l'oreille ce méchant propos: l'an dernier on t'a dit que tu avais de l'esprit (on l'a même imprimé!) et, malheureux, tu l'as cru! Ce soir tu es obligé d'en avoir, sinon tu es un homme coulé! Or, mesdames et messieurs, je ne sais rien de plus embêtant que d'avoir de l'esprit à heure fixe. Vous connaissez le proverbe: l'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a.

Donc, mon épine de ce soir n'est pas moins cruelle que l'autre. On m'a bien donné un sujet, cette fois. Mais quel sujet et par conséquent quelle épine!

Ce sujet il est vaste comme la plus belle partie du monde, il est grand comme une épopée, il est brillant et noble comme la patrie canadienne-française. Je pourrais, pour vous le présenter, emprunter les premiers vers de la *Légende d'un peuple* et redire avec M. Fréchette:

O notre histoire, écrin de perles ignorées,  
Je baise avec amour tes pages vénérées.

Mesdames et messieurs, je viens vous parler d'histoire du Canada et plus exactement de l'idée française et catholique chez les Canadiens.

Appelé un jour de Saint-Jean-Baptiste à donner une forme déterminée à mon patriotisme, je l'avais précisé dans ces quelques strophes que je vous demande la permission de vous citer tout d'abord; car si vraiment, comme j'espère, cette modeste pièce exprime le patriotisme canadien tel qu'il doit se concevoir, elle me servira d'exposé sommaire de tout le sujet que je veux traiter devant vous en parlant de l'idée française et catholique chez les Canadiens:

Lorsque du Canada fut parti le drapeau  
 Qui faisait notre orgueil en honorant la France,  
 Nous, peuple délaissé du continent nouveau,  
 Plaçant en Dieu d'abord notre ferme espérance,  
 Loyaux à nos vainqueurs et forçant leurs respects,  
 N'avons jamais cessé, gardez-en l'assurance,  
 Dans les jours de bonheur comme aux temps plus mauvais,  
 De regarder souvent vers les côtes de France !



Malgré les abandons, nous étions dans nos droits !  
 La gloire du passé, c'était bien notre gloire !  
 Quand au cri : " Dieu le veut," jadis nos plus grands rois  
 Conduisaient les croisés de victoire en victoire ;  
 Quand l'humble Jeanne d'Arc, fidèle aux voix des cieux,  
 Boutait l'Anglais dehors et sauvait la patrie,  
 Près de ceux des Français, nos généreux aïeux  
 Ne se fatiguaient point sacrifiant leur vie.



Hélas ! Dieu l'a voulu, nos chers vieux drapeaux blancs  
 Pour repasser les mers ont refermé leur aile ;  
 Mais l'étendard anglais, au cœur des nouveaux Francs  
 S'il imposa respect, laissa d'être fidèle !  
 A l'ancienne patrie on gardait son amour,  
 Tandis qu'à la nouvelle on donnait sa parole ;  
 Et quand vient désormais des fêtes le grand jour,  
 Le Canadien joyeux se dit : Je me console !



Je me console, ah oui, chante tout Canadien,  
 Car librement je puis à nos couleurs anglaises  
 Sur les riches versants du pays laurentien,  
 Marier en plein vent les trois couleurs françaises.  
 Gardant mes souvenirs, donnant ma loyauté,  
 Je m'en vais, tressaillant de joyeuse espérance,  
 Ami de Dieu mon maître, en toute liberté,  
 Je suis sujet anglais, mais toujours... fils de France !

" Gardant mes souvenirs, donnant ma loyauté."

C'est là, si je ne me trompe, mesdames et messieurs, la double caractéristique de notre patriotisme. C'est de la loyauté dans la fidélité et de la fidélité dans la loyauté que doit être constitué notre amour de la patrie canadienne. Et voilà pourquoi en première ligne, l'idée française et catholique a chez nous, sujets anglais, son droit de cité. Vous apercevez déjà que je rétrécis quelque peu le cadre du sujet que l'on m'avait fourni. Il le faut bien. Car, à chanter ici toutes les gloires de nos héros et de nos hé-

roïnes, je n'en finirais jamais. Si ailleurs en effet on a pu admirer quelques grands hommes, chez nous, on l'a dit, c'est tout un peuple qui fut grand.

Ce peuple, dont vous êtes sortis comme moi, ce sera devant l'histoire son éternel honneur d'avoir su rester fidèle aux héroïques souvenirs de ses origines. Et la raison en est très simple. Ces souvenirs sont si beaux!

Je fus un jour, messieurs, dans une course en Bretagne, au rocher de Saint-Malo. Par une après-midi de septembre, toute pimpante de soleil, j'entrai dans la vieille cathédrale. A travers les vitraux coloriés une demi-lumière nous arrivait qui donnait aux nefes et au chœur une teinte antique qui convenait admirablement aux évocations historiques. J'étais ému. Prosterné devant l'autel, près du balustre, j'achevai de me faire à cette quasi obscurité et je distinguai bientôt, sur une des dalles du bas-chœur, ces lettres inscrites en superbes mosaïques: "Ici s'est agenouillé Jacques Cartier, avant son départ pour la découverte du Canada... (Signé) Honoré Mercier, Premier Ministre de Québec." Messieurs, je n'en demande pas d'autre preuve, celui qui a fait graver cette inscription-là était un patriote, dans toute la force et dans toute la beauté du terme.

Et je me souvenais, au fond de la vieille cathédrale malouine, de ces heures d'angoisses que le grand découvreur Cartier a dû connaître. Je voyais surgir dans le lointain ce vieux rocher de Québec, où se sont écrites en lettres de sang les plus belles pages de notre histoire. Je songeais à Montréal si coquette et si fière au pied de sa montagne vraiment royale. Je pensais à nos fleuves géants, à nos rivières immenses, à nos montagnes boisées, à nos campagnes si riches. Je nommais Champlain, Maisonneuve, Frontenac, Laval, Montcalm, Lévis. Quelle auréole, messieurs, autour du berceau de notre histoire et comme nous avons droit d'en être fiers!

Partout au Canada et même dans plus d'un centre de la

Nouvelle-Angleterre, remontant à deux siècles en arrière, les Canadiens-Français ont le droit de saluer avec émotion le vieux drapeau aux fleurs de lis, le "cher vieux drapeau blanc!"

Dans cette partie du pays d'où je viens, c'est une joie que les âmes patriotiques peuvent légitimement s'accorder. Un peu au-dessous du confluent du Magog et du Saint-François, où est assise la jeune cité reine des Cantons de l'Est, Sherbrooke, et dans les limites mêmes de la ville, il est un rocher curieux, qui semble monter la garde au nom des siècles passés. Il se trouve comme fixé en plein dans les eaux du Saint-François. Au sommet de l'une de ses extrémités un vieux pin, poussé là je ne sais comment, paraît, plus heureux que les mortels, défier des ans l'irréparable outrage. Les anciens parmi nos concitoyens l'ont connu très vieux ce pin, et, l'autre année, on lui coupait une branche qu'on envoyait à l'Université de Québec, afin de lui faire dire son âge. La science affirma par la plume d'un botaniste de renom (Mgr Laflamme) que notre vénérable solitaire du rocher compte plus de deux siècles d'existence.

Or, il y a deux cents ans, en 1690, François Hertel, parti des Trois-Rivières avec 52 hommes, remontait le Saint-François et le Magog jusqu'au lac de Memphremagog, allant porter la guerre dans la Nouvelle-York, avec les armes et sous les couleurs de la France. Par conséquent, le vieux pin de Sherbrooke a vu flotter au large les fleurs de lis du "cher vieux drapeau blanc"! Et c'est là une pensée que j'aime à rappeler souvent à mes élèves de Belles-Lettres, car ces souvenirs leur parlent de choses qu'il ne faut pas oublier.

Non, il ne nous convient pas d'oublier! Il vous souvient, n'est-ce pas, mesdames et messieurs, de tout ce qu'a dit l'histoire. Il vous souvient de ces travaux obscurs auxquels les premiers colons venus de France ont dû d'implanter

sur le sol d'Amérique la race que nous sommes? Il vous souvient de ces marches longues et difficiles à travers nos grands bois, de ces luttes terribles contre le farouche Iroquois, de cette guerre implacable qu'on soutint si longtemps contre les flottes et les troupes de l'Angleterre? Il vous souvient, n'est-ce pas, des pages à jamais glorieuses qui se sont signées du plus pur de notre sang à Carillon et aux Plaines d'Abraham? Eh! que nous importe après tout que la force du nombre ait à la fin triomphé! Ces combats de jadis, ces combats de héros n'en restent pas moins dignes d'être chantés par le génie de la poésie et d'être immortalisés par le culte des beaux-arts! Et quand sera venu le jour — il vient déjà! — où notre jeune race, toujours fidèle, aura son siècle d'or, elle n'ira pas chercher ailleurs, soyez-en sûrs, les sujets de ses œuvres dramatiques et de ses épopées. Ils s'appelleront le "Siège de Québec" et le "Drapeau de Carillon!"

"O Canada, plus beau qu'un rayon de l'aurore,  
"Te souvient-il," .....

(écrivait Crémazie)

"Te souvient-il des jours où l'écho des montagnes  
"Chantait, comme un clairon, au milieu des campagnes?"

Oui, mesdames et messieurs, le Canada se souvient, et comme l'a dit excellemment un autre de nos poètes, notre histoire c'est avant tout un

".....registre immortel, poème éblouissant,  
"Que la France écrivit du plus pur de son sang!"

Nos traditions sont françaises et voilà pourquoi elles sont fortes et belles, j'ajoute qu'elles sont aussi catholiques et voilà pourquoi elles sont plus belles encore et plus fortes.

La foi au Christ, fils du Dieu vivant, la foi au Christ qui aime les Francs, c'est en effet la meilleure part de l'héritage de notre race sur les bords du Saint-Laurent. Aux

noms des pionniers conquérants du sol il nous convient de joindre ceux des missionnaires civilisateurs; car là où la France arborait autrefois son étendard, la croix du chrétien prenait aussitôt près de lui.

Et comme elle est touchante et belle l'histoire de ces hardis apôtres qui venaient jadis en nos immenses régions prêcher la doctrine et la morale de l'Évangile! "O mon pays, disait encore le poète (Crémazie),

Te souvient-il des jours où prêtres et victimes,  
Les fils de Loyola, missionnaires sublimes,  
Fécondant de leur sang ton sol régénéré,  
Rappelaient de la croix les splendeurs primitives;  
Et d'un martyr affreux sanctifiant tes rives,  
Laisaient à tes enfants leur souvenir sacré!

Ah! messieurs, la foi catholique subit en nos temps de par le monde de bien rudes tempêtes. La France, le cher pays de nos souvenirs, l'antique fille aînée de l'Église, paraît oublier, officiellement du moins, sa divine mission de faire par l'univers les "Gestes de Dieu". Elle vient de bannir équivalement de leur pays des hommes et des femmes coupables d'un seul crime, celui de s'être donnés à Dieu et à ses œuvres. Ailleurs, en Italie, en Espagne, en Portugal, la maçonnerie universelle poursuit son infernale besogne de perversion morale et sociale. Qu'on y prenne garde! Pendant qu'on chasse les religieux, les socialistes et les anarchistes ont le champ libre. Que les Princes et les Présidents se tiennent pour avertis! Sans religion point de morale et sans morale point d'ordre social. Que les puissants du jour réfléchissent! Tandis qu'on bannit les moines, les bombes se préparent et les poignards s'aiguisent. La vie se fait ainsi parfois de terribles imprévus. Hier on ouvrait à Paris et à Buffalo de splendides expositions qui parlaient de progrès matériels, c'est vrai! Hier trente-deux princes de sang royal se promenaient dans les jardins de Christian IV de Danemark, c'est encore vrai! mais hier aussi, Carnot était poignardé,

L'impératrice d'Autriche était frappée, et Humbert tombait; mais hier aussi, vous le savez, messieurs, pour en avoir souffert dans votre loyauté et votre dignité de citoyens américains, mais hier aussi, une balle anarchiste, une balle stupide, vous tuait un Président aimé, M. McKinley, sur la tombe à peine fermée de qui vous me permettrez bien de déposer l'hommage de mon respect et de mon admiration.

Or, mesdames et messieurs, en présence de ces regrettables excès, dus à l'éducation sans Dieu, nous avons lieu assurément de bénir la Providence d'avoir entouré l'enfance de notre peuple des fortifiantes influences de la religion.

Ah! oui, qu'ils s'appellent des Récollets ou des Jésuites, des Sulpiciens ou des Prêtres des Missions Etrangères, qu'elles se nomment des Ursulines ou des Hospitalières, bénis soient à jamais ces apôtres de la vraie foi, bénies soient à jamais ces anges de la charité, qui ont veillé sur le berceau de la nationalité canadienne-française. Les souvenirs qu'ils nous ont laissés sont les trésors les plus précieux de l'héritage national, n'hésitons jamais à l'affirmer et à le proclamer de toute la puissance de notre voix et de toute la force de notre âme. Oui! précieux souvenirs que ceux qui établissent ainsi l'édifice social sur les bases inébranlables des convictions religieuses! Impérissables souvenirs que ceux qui chantent ainsi la foi de nos origines et nous parlent, comme ils parlaient à nos pères, de l'immortalité de nos âmes et de la grandeur de la vertu!

Je ne voudrais pourtant pas donner dans le sermon, mais je suis sûr, messieurs, qu'il ne vous déplaît pas plus qu'à moi-même, de constater une fois encore, d'affirmer et de proclamer que nous devons en grande partie à notre foi catholique d'être restés fidèles à notre passé et dignes de lui!

Ah! certes, je le crois et j'y reviendrai tout à l'heure, le peuple canadien-français doit et veut être loyal au drapeau qui protège ses destinées publiques depuis cent quarante ans; mais aussi il a droit de se souvenir!

Il a droit de se souvenir de l'ancienne mère patrie qui lui a donné avec la vie l'amour du beau et le culte de l'idéal. Il a droit de se souvenir de cette "douce France" qui l'a abandonné, c'est vrai, mais dans l'antique histoire de laquelle plonge, par toutes ses racines vivaces, son histoire à lui, si belle et si digne de l'autre!

Il a droit aussi de garder et de défendre cette foi catholique par la vertu de laquelle il est resté ce qu'il est; car

Si nous avons gardé, pur de tout alliage,  
Des pionniers français l'héroïque héritage,  
Notre religion, notre langue et nos lois.....

comme parlait encore Crémazie, c'est à l'Eglise et à son clergé que nous le devons, et, s'il est vrai, selon la pensée d'un illustre Français de nos jours, M. Brunetière, que "le catholicisme et la France sont deux choses inféodées l'une à l'autre", nous pouvons témoigner que c'est surtout vrai pour nous Canadiens-Français.

En sorte que, mesdames et messieurs, tout en étant loyaux à l'Angleterre, nous avons droit, je le répète, d'être fidèles à nos origines. Que si quelqu'un voulait s'en étonner, je prendrais volontiers au drapeau anglais lui-même, devenu nôtre, la fière devise que porte l'écusson d'Albion, pour redire sous son égide, sans forfanterie mais sans crainte:

Gardant mes souvenirs, donnant ma loyauté,  
Je m'en vais travaillant de joyeuse espérance,  
Ami de Dieu, mon maître, en toute liberté,  
Je suis sujet anglais, mais toujours... fils de France.

HONNI SOIT QUI MAL Y PENSE! (1)

*L'abbé Elie-J. Auclair, Ptre.*

(1) La fin de cette conférence paraîtra dans la prochaine livraison de la REVUE CANADIENNE.

## LES SCIENCES ET LES ARTS

---

M. le Dr Metchnikoff, de l'Institut Pasteur, a fait devant l'Institut littéraire et philosophique de Manchester une curieuse conférence sur un sujet peu exploré: "la flore microbienne du corps humain". A sa naissance l'homme n'est habité par aucun microbe; mais aussitôt après la surface de la peau et les membranes muqueuses se peuplent rapidement. Au bout de quelques jours, de nombreuses variétés de microbes ont envahi le corps. Leurs germes proviennent de l'air ou de l'eau qui sert à laver l'enfant. En été les germes se développent plus vite qu'en hiver. En général, ils font leur apparition entre la dixième et la dix-septième heure qui suivent la naissance. Les muqueuses, toujours humides et recouvertes de substances nutritives pour les microbes, en absorbent plus que la peau. La conjonctive de l'œil cependant, par suite de l'abondance des sécrétions, se débarrasse assez facilement de la plupart de ceux qui sont apportés par les poussières ou par le contact des doigts.

Mais c'est surtout dans les organes de la digestion que les microbes abondent. Le Dr Muller de Berlin en a décrit une trentaine d'espèces qui habitent la cavité de la bouche; plusieurs d'entre elles descendent de la bouche dans les organes digestifs et peuvent être reconnues dans l'estomac et dans les intestins. Dans l'intestin grêle surtout, c'est la forme de bacille qui prédomine; de l'intestin grêle, ces bacilles passent dans le gros intestin où ils vivent au milieu d'autres espèces. De toutes les parties du corps humain, c'est certes le gros intestin qui est le plus largement pourvu de microbes; il est habité par quarante espèces

de microbes, spécialement par des bactéries. Cet organe se peuple aussitôt la naissance. Quand l'enfant est sevré, le nombre des micro-organismes devient encore beaucoup plus grand. Chez un homme sain, on peut évaluer approximativement entre soixante et soixante-dix le nombre des espèces de microbes que l'on y rencontre.

M. le Dr Metchnikoff n'est pas de l'avis de ceux des bactériologistes qui admettent que certains microbes peuvent jouer un rôle utile. On peut se demander alors, en appliquant la théorie de Darwin, pourquoi les microbes s'installent dans le corps, puisqu'ils sont inutiles à l'organisme et même nuisibles! M. Metchnikoff propose l'explication suivante. La plupart des organes qui donnent asile à la végétation microbienne sont eux-mêmes inutiles, sinon nuisibles à la santé et à la vie. Ainsi les follicules sébacées de la peau sont le siège de nombreuses colonies; or ces follicules sont devenus des organes inutiles et représentent simplement un débris de la toison qui recouvre la peau des animaux. Mais l'estomac, mais l'intestin? Les follicules ne sont que secondaires, tandis que l'estomac et l'intestin apparaissent comme des organes essentiels. Eh bien! suivant le Dr Metchnikoff, l'estomac n'est qu'un simple garde-manger dont on pourrait se passer, sans inconvénient sérieux. Il existe, en effet, pour le moment, quatre personnes qui vivent sans estomac. De toutes les parties du tube digestif, c'est l'intestin grêle qui seul est indispensable à l'entretien de la vie. Et encore a-t-il aujourd'hui une longueur disproportionnée à ses fonctions. Au lieu d'avoir un intestin grêle compris entre 6 et 7 mètres, l'homme pourrait se contenter du tiers de cette longueur. Les résections qui ont réussi semblent le prouver. Le gros intestin ne remplit plus aucune fonction utile et ne sert qu'à entretenir une population nombreuse de microbes tout prêts à nous empoisonner avec leurs toxines.

En somme, d'après M. Metchnikoff, l'homme actuel, ré-

sultat d'une évolution lente, a conservé des organes qui lui sont plutôt nuisibles qu'utiles; le savant bactériologiste va plus loin et très loin même à notre avis. Il dit: "La tendance de l'évolution à réduire et à atrophier des organes doit être aidée par la chirurgie et la médecine au moyen d'interventions bien faites." Bref, M. Metchnikoff trouve l'homme trop complet ou, si l'on veut, constitué par de vieux organes qui ont fait leur temps, qui sont gênants et deviennent l'origine première de maladies.

Nous avons indiqué en gros les vues nouvelles de l'éminent bactériologiste, à cause de leur originalité; mais nous faisons des réserves sur leurs conclusions trop absolues. Il ne s'agit que d'hypothèses, et il faudrait prouver d'abord que les microbes sont réellement inutiles à l'organisme. Or le sont-ils? Comment mettre d'accord cette opinion avec les récentes expériences de M. le Dr Charrin? Cet expérimentateur a pris des animaux à leur naissance et les a placés dans des conditions telles qu'aucun microbe ne pouvait envahir l'organisme. Or, tous ces animaux sont morts les uns après les autres. N'est-ce pas prouver que sans microbes la vie est impossible?

\* \* \*

Vers 1860, M. Albert Gaudry, de l'Académie des sciences, trouvait dans le gisement abondant de Pikermi, en Grèce, les restes d'un animal de grande taille, au milieu d'ossements d'animaux disparus, d'énormes Proboscidiens, Dinotherium, Mastodontes, rhinocéros, sangliers, chevaux d'un genre particulier, etc. Cet animal avait été baptisé du nom de *Helladotherium* (animal de l'Hellade ou de la Grèce). M. Gaudry put reconstituer une partie de l'helladotherium; il décrivit la tête, une partie de la colonne vertébrale, les membres antérieurs et postérieurs. L'helladotherium devait être un gros ruminant qui empruntait divers traits de son organisme à plusieurs autres groupes de

ruminants actuels. Il devait participer du bœuf et de la girafe, etc. Le squelette de ce singulier animal avait été rencontré dans des limons jaunâtres dont la formation remonte à la fin des temps miocènes. Depuis, on l'avait encore retrouvé dans l'île de Samos et en France même dans un gisement analogue à celui de Pikermi, le mont Liberon, près le Cucuron (Vaucluse). Son squelette figure aujourd'hui dans la belle collection de paléontologie installée par M. Gaudry dans les galeries du Muséum.

Or, l'*Helladotherium* que l'on considérait comme fossile, on vient de le retrouver bien vivant au Congo! L'espèce n'est pas détruite, comme on le pensait. Le mammifère retrouvé à une tête de tapir, cou de cheval, oreilles d'âne, taille d'un grand bœuf, robe rouge. Le front est d'un rouge vif; une étroite bande noire sur le nez. Les oreilles sont d'un beau rouge, comme la robe et les épaules, avec des taches cramoisies; les jambes et les pattes sont rayées comme celle d'un zèbre avec des taches orange sur les raies blanches. Pas de dents de devant à la mâchoire supérieure. L'animal est un ruminant. La langue, très mobile et prenante comme celle de la girafe, ramène sous les molaires les feuilles qui lui servent de nourriture. Ce mélange de cheval, de zèbre, d'âne, de bœuf, de tapir et de girafe est bien connu des indigènes du Congo qui le nomment *Okapi*. Il vit en couple dans les forêts de l'Ituri et sur le bord de la Sémiliki. Stanley en avait entendu parler. C'est M. Erikson, officier suédois au service du gouvernement du Congo, qui fit mettre en chasse des soldats et on lui ramena plusieurs Okapis. Déjà on en a envoyé des ossements à Londres et l'on espère voir quelque jour l'animal lui-même en Europe.

Ainsi donc, ce singulier "animal rouge" est fossile en Europe et bien vivant au Congo. Cette découverte est bien curieuse.

\* \* \*

Depuis longtemps, pour les petites interventions chirurgicales et surtout pour l'avulsion des dents, on produit l'anesthésie au moyen du protoxyde d'azote. Le protoxyde d'azote, malgré son nom de "gaz hilarant", ne produit nullement, comme on l'a dit, des sensations joyeuses; c'est tout le contraire. Si ce gaz engendre une anesthésie complète, il provoque chez le patient des impressions quelquefois si désagréables, que celui-ci crie, se lamente et manifeste souvent au réveil une véritable terreur. D'autre part, l'insensibilisation a lieu, mais dans des temps variables et elle est irrégulière. En sorte qu'en définitive, l'anesthésie due au protoxyde d'azote n'a jamais été ce que les professionnels intéressés dans la question ont affirmé un peu à tort et à travers.

Un dentiste a avoué que pendant l'opération une femme qui criait lui expliqua qu'au réveil elle avait dit que son mari lui avait paru tomber sous un omnibus et qu'on l'avait relevé écrasé. Une autre avait fait des rêves encore plus terribles. M. Drossner, praticien ingénieux, remarqua que la pièce où il opérait donnait sur une rue où passaient souvent des omnibus; après quelques observations de même nature, M. Drossner remarqua qu'il y avait corrélation entre le rêve du sujet endormi et les bruits perçus au moment où commençait l'anesthésie. Il semblait que les bruits extérieurs suggestionnassent le patient. Le dentiste installa alors son cabinet sur une cour où les bruits de la rue ne parvenaient pas; il obtint des anesthésies plus calmes.

Mais puisque des voitures roulant ou des chevaux piaffant exercent une influence fâcheuse sur le sommeil du sujet, on était en droit de se demander si des bruits agréables, harmonieux, ne produiraient pas, inversement, une action favorable. M. Drossner eut l'idée de placer à côté du sujet une boîte à musique qu'il fut conduit ensuite à remplacer par un phonographe dont les deux récepteurs

étaient appliqués sur les oreilles du patient. A l'instant où le sujet commence à respirer le gaz parfaitement pur au moyen du masque, il entend un air de musique qui, naturellement, attire et fixe son attention, et après quelques inhalations, au bout d'un temps qui varie de une à deux minutes au plus, il est complètement endormi; la conjonctive même est insensible et pourtant le sujet n'a respiré qu'une vingtaine de litres de protoxyde d'azote. Le masque est alors enlevé et l'opérateur peut disposer d'une bonne minute à une minute et demie pour pratiquer une avulsion ou toute autre intervention chirurgicale. Le pouls n'est pas modifié, ou à peine, bien qu'au moment où l'avulsion est complète et où on enlève le masque, le sujet en respirant l'air pur se congestionne et présente un certain degré de cyanose d'ailleurs très passagère. M. Laborde, qui a présenté à l'Académie la nouvelle méthode, s'est préoccupé de cet état transitoire du sujet et il a reconnu qu'il ne s'agissait pas, comme on aurait pu le supposer, de phénomènes toxiques dus au mélange d'air et de protoxyde d'azote inhalé contenu dans le sang; il pense que cet effet doit être rapporté à la phase d'apnée que traverse le patient depuis le moment où il commence à respirer le protoxyde d'azote. Cet état momentané subsiste à peine une demi-minute; le sujet se réveille presque aussitôt. Si alors on l'interroge, la réponse est toujours la même: il n'a rien ressenti; il a perçu la musique et même l'air et s'est complètement endormi. Le morceau joué sur le phonographe devient le thème d'un rêve qui l'occupe tout le temps du sommeil provoqué.

Le sujet, au réveil, est généralement enchanté de son rêve. Une jeune opérée s'est même plainte de ce qu'on l'ait éveillée trop tôt; elle éclata de rire, s'écriant qu'on l'empêchait de dormir au son d'une musique entraînante. En quelques instants, l'opéré, quel qu'il soit, revient à son état normal sans éprouver le moindre malaise et manifeste

son étonnement de voir sa dent ou ses dents déposées sur la tablette placée devant lui.

Cette singulière action de la musique sur l'état de sommeil pouvait être prévue jusqu'à un certain point. M. Laborde n'avait-il pas observé jadis que certains aliénés agités sont rapidement calmés par le son de la musique; le calme est encore plus prolongé si le sujet est soumis aux vibrations musicales telles que celles d'un violon appliqué contre la poitrine. Il y a donc bien corrélation entre les vibrations musicales auditives et le fonctionnement cérébral. Il est curieux encore de voir dans les expériences de M. Drossner l'impression musicale provoquant un rêve qui s'enchaîne et se poursuit selon l'état mental, les habitudes et le genre de vie du sujet.

Au point de vue pratique, la nouvelle méthode, qui a déjà fait ses preuves, rendra des services dans toutes les petites interventions chirurgicales n'exigeant pas plus d'une minute à deux minutes et demie de temps. La musicothérapie peut donc, en définitive, être considérée comme une bonne acquisition pour les intéressés.

\* \* \*

Le gouvernement italien a enfin décidé de faire restaurer la célèbre cène de Léonard de Vinci. Entreprendre de restaurer un chef-d'œuvre de peinture est ordinairement chose excessivement dangereuse, mais celui-ci est dans un tel état qu'il serait difficile de le gâter. D'ailleurs on procédera avec toutes les précautions possibles, mettant en œuvre tous les procédés scientifiques connus. Les services d'un expert célèbre ont été retenus pour l'occasion. Il va d'abord falloir détruire les micro-organismes qui rongent la peinture, puis le mur devra être traité de manière à ce que l'humidité ne puisse plus l'atteindre. On procédera ensuite à la restauration de la fresque à l'aide d'anciennes copies et de gravures du chef-d'œuvre, l'une des merveilles de l'art de la peinture.

\* \* \*

On annonce la découverte d'une ville souterraine au pied du mont Emratz, non loin d'Alep. On a déjà mis à jour une grande porte sculptée, qui conduit à plusieurs rues bordées de maisons en pierre et formant une vaste ville. Les travaux de débaïement continuent.

Les personnes qui ont visité cette Pompéi syrienne assurent qu'elle est d'une étendue immense, car on y voit à perte de vue des rues, des ponts, des monuments divers du plus curieux et du plus pittoresque effet.

Cette nouvelle est bien faite pour réjouir les archéologues.

\* \* \*

La commission du Vieux Paris a la main heureuse; il n'y a pas de fouilles qui ne lui apportent une trouvaille.

Au cours des fouilles que l'on fait en ce moment sur la place Jussieu, on a retrouvé toute la partie en soubassement de l'angle nord-ouest de la vieille église abbatiale de Saint-Victor et un certain nombre de sarcophages présentant un grand intérêt.

\* \* \*

On dit communément que Roger Bacon a inventé la poudre, mais on n'en est pas sûr. Ce qu'il y a de certain, en vertu de l'adage: *scripta manent*, c'est que le célèbre moine franciscain a prédit les locomotions nouvelles avec une précision vraiment extraordinaire. Voici ce qu'on lit dans un ouvrage de Roger Bacon, publié en 1280: "De nullitate magiæ" ou de l'insuffisance de la magie; nous ferons grâce du latin à nos lecteurs et nous leur traduisons la chose en français de 1901:

"Par les seules ressources de l'art, on peut faire des instruments de navigation sans rameurs tels que les plus grands navires fluviaux et marins soient mis en mouvement.

par la direction d'un seul homme, avec une vitesse plus grande que s'ils étaient pleins de rameurs.

“ On peut aussi faire des voitures qui se meuvent sans animaux, avec une vitesse hors ligne.

“ On peut encore faire des instruments pour voler, tels qu'un homme assis au milieu tourne une manivelle, par laquelle des ailes spéciales frappent l'air à la mode des oiseaux.”

N'est-ce pas curieux comme affirmation pure et simple d'un rêveur physicien si loin de nous?

Et n'est-il pas plus curieux encore que tout cela se réalise aujourd'hui?

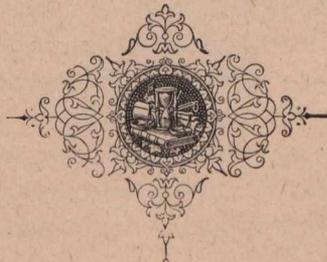
\*\*\*

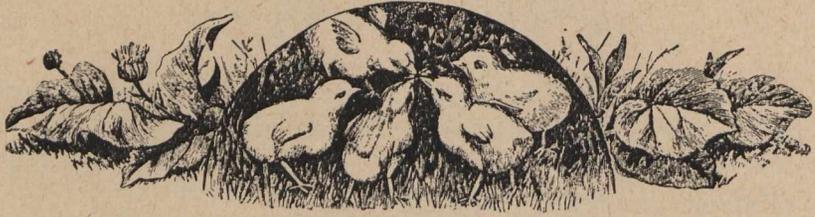
Ce ne sont pas seulement des mastodontes que l'on découvre en opérant des fouilles dans les terres de l'Asie Mineure: témoin le magnifique sarcophage qui vient d'être exhumé des entrailles d'une vallée près de Konia.

D'aucuns affirment que c'est le tombeau d'Antipater lui-même. Bien qu'il ait séjourné pendant une vingtaine de siècles sous le sol, il est admirablement conservé, et les statues ainsi que les bas-reliefs dont il est orné sont une merveille de finesse et d'art.

Il va être déposé au musée impérial à Londres, où il servira de pendant au tombeau d'Alexandre le Grand.

*A. Leglanceur.*





# DESILLUSION

---

Avec trente-deux gravures, par M. MAS.

---

*(Suite)*

Pendant les quelques jours qu'Alexis passa à Mirebois, son impression fut, à tour de rôle, par rapport à ses projets, tantôt absolument découragée, tantôt un peu espérante.

Le portrait du petit salon l'avait inquiété : il le fut davantage encore lorsqu'un jour le comte, le conduisant dans sa chambre, qui avait été aussi celle de la comtesse, il vit juste en face du grand lit où par une accoutumance étrangement fidèle, les deux oreillers s'alignaient toujours, un autre portrait d'Élisabeth de Cramans, un pastel, celui-là, d'un coloris délicieux, devant lequel, nuit et jour, comme devant une image sainte, une veilleuse brûlait dans une suspension de cristal rouge, envoyant, sur le tableau, de mouvantes lueurs, qui, dans l'ombre, semblaient l'animer.

Mais, d'autre part, Alexis remarqua qu'à présent les journaux ne s'amoncelaient plus sous leurs bandes inviolées ; il y en avait plusieurs de dépliés.

Cela l'autorisa à introduire une nouvelle note dans leurs causeries, qu'un cercle restreint de sujets rendaient monotones. Il parla politique au comte de Cramans. A sa grande joie, celui-ci lui répondit et parut même s'intéresser à la question.

Il sembla à Alexis surtout préoccupé d'économie sociale, d'idées philanthropiques ; améliorer le sort du peuple, déten-

dre les rapports si difficiles des différentes classes de la société. Des formes du gouvernement, le comte paraissait peu s'inquiéter : Monarchie, Empire ou République, peu lui importait pourvu qu'au dehors la France fût libre et respectée, à l'intérieur paisible et prospère. Il entretint longuement Alexis, charmé de cette diversion, de ce qu'il y avait à faire selon lui, pour améliorer le sort, en ce monde, des travailleurs.

— De ceux, ajoutait-il, qu'on appelle les déshérités parce qu'ils n'ont pas d'argent, et pourtant combien, comme moi, troqueraient toute leur fortune contre le bonheur de ces pauvres gens qui ont conservé une compagne chérie, et dont de beaux enfants embellissent le foyer !

Au sérieux de leur conversation, aux raisonnements du comte, à son opinion évidemment réfléchie sur la question sociale, Alexis comprit qu'il l'avait étudiée. Il trouva dans la bibliothèque, maintenant ouverte, des cahiers couverts d'une fine écriture serrée, qui le confirmèrent dans cette présomption.

Bien des livres aussi, sortis des rayons, attestaient la main attentive qui les avait feuilletés. Alexis crut pouvoir en faire l'observation au comte.

— Vous avez travaillé, lui dit-il un jour, lui montrant les manuscrits, je m'en réjouis. Elisabeth, qui était si fière de votre science, de votre intelligence, de votre valeur, n'aurait pas voulu que la douleur vous rendit inutile à votre temps, ni à votre pays.

— C'est vrai, et c'est cette pensée de faire, si je le puis, un peu de bien en mémoire d'elle, qui m'a fait reprendre ma plume et rouvrir mes livres. Mais, malgré moi, mes idées se débrouillent devant ma volonté, je suis parfois incapable de les débrouiller de l'écheveau de tristesse qui les endeuille, inapte à les énoncer. Mon esprit fatigué se replie devant l'effort. Je lis des lignes, je noircis des pages, je ne fais rien qui vaille.

— Vous vous y remettrez, le travail est un remède lent, mais sûr, il ne vous fera pas oublier, mais il vous procurera l'apaise-

ment, il rendra un but à votre vie brisée. Elisabeth avait *de l'ambition* pour vous, vous *en* aurez en souvenir d'elle. A votre âge et avec vos talents, votre influence, votre fortune, une belle, noble, utile carrière politique s'ouvre devant vous; les élections sont proches...

Le comte l'arrêta :

— Cela, jamais, dit-il avec fermeté. Elisabeth avait de l'ambition pour moi, c'est vrai, j'eusse pu quand elle était de ce monde, chercher à réaliser ses vœux; mais, elle disparue, c'est fini de ce côté-là comme de tous les autres. Faire le bien en son nom, obscurément, oui, le plus que je pourrai, mais me mettre en avant, ne la sentant plus derrière moi, cela, je vous le répète, jamais, jamais!

Alexis vit qu'il avait fait fausse route et se tut.

Quelques jours après, un matin, revenant des écuries, il dit au comte :

— Quels jolis chevaux vous avez! et si bien tenus, si bien soignés, si en état!

— Oui, le cocher est bon, est capable, car, moi, je ne m'en occupe plus guère.

— Vous aimiez les chevaux.

— Autrefois, oui.

— Que n'y reprenez-vous goût? Le deuil le plus austère n'est pas incompatible avec une course à cheval.

— C'est vrai, mais si vous saviez à quel point j'ai horreur de sortir, de rencontrer du monde, même des paysans, d'être vu, de saluer, c'est pour moi un vrai supplice.

— Pourtant, mon cher Césaire, permettez à mon amitié de vous le dire, il faudra bien, peu à peu, vous réaccoutumer au commerce des humains.

— Je crois que je ne le pourrai jamais.

— Vous avez autour de vous, ici même, des amis dévoués et, dans la solitude calme de la campagne, en recevoir un de temps en temps, puis aller, dans la plus stricte intimité, serrer la main à un autre...

D'une exclamation le comte l'interrompit.

— Aller les voir, avez-vous dit? Faire une visite? Ah! grand Dieu! jamais, jamais plus, entendez-vous bien. Je prends sur moi pour ne pas leur fermer ma porte lorsqu'ils viennent y frapper, mais aller chez eux, voir des maris avec leurs femmes, des pères avec leurs jeunes enfants! Ah non! pas cela! pas cela! De visites, je n'en ferai plus dans mon existence, sinon aux pauvres et aux malades. Celles-là, au contraire, je les multiplie tant que je puis, tous les grabats de souffrants, toutes les chaumières de miséreux me verront à plusieurs lieues à la ronde et, pour ces visites-là, la pensée qui m'y accompagne me fait surmonter la répulsion que j'éprouve à voir des visages humains, à serrer des mains, à dire des paroles; mais d'autres, non plus!

Encore cette fois, Alexis se replia en bon ordre, il ne s'agissait pas de parler au comte de consolations ni de distractions et ainsi de lui devenir suspect ou antipathique, il s'agissait bien plutôt de ne pas compromettre la situation exceptionnellement privilégiée que la misanthropie du comte lui tolérait près de lui. Et, pour cela, il était indispensable de ne faire ni une imprudence, ni même une fausse note.

Et Alexis, retournant à Paris, y remporta cette impression très juste que son cousin ayant orienté sa vie désormais sur un seul pôle, le bien à faire, et étant préoccupé d'en accomplir le plus possible en mémoire de sa femme et en son nom, il fallait, pour se le garder favorable, l'encourager dans cette voie, de même que c'était de ce seul côté qu'il serait vulnérable, si jamais il le devenait.

Il ne s'agissait plus de trouver une femme pour séduire Césaire, il en fallait une qui éveillât sa pitié, sa soif de dévouement, de sacrifice et qui, par là, pénétrât dans son cœur.

Mais, c'était encore plus difficile, et l'accès du but devenait encore plus incertain. On n'épouse guère une femme pour lui faire du bien, il y a d'autres moyens de venir en aide aux malheureuses de tout ordre, et la grande fortune de Césaire les lui mettait tous en main.

Pourtant ?

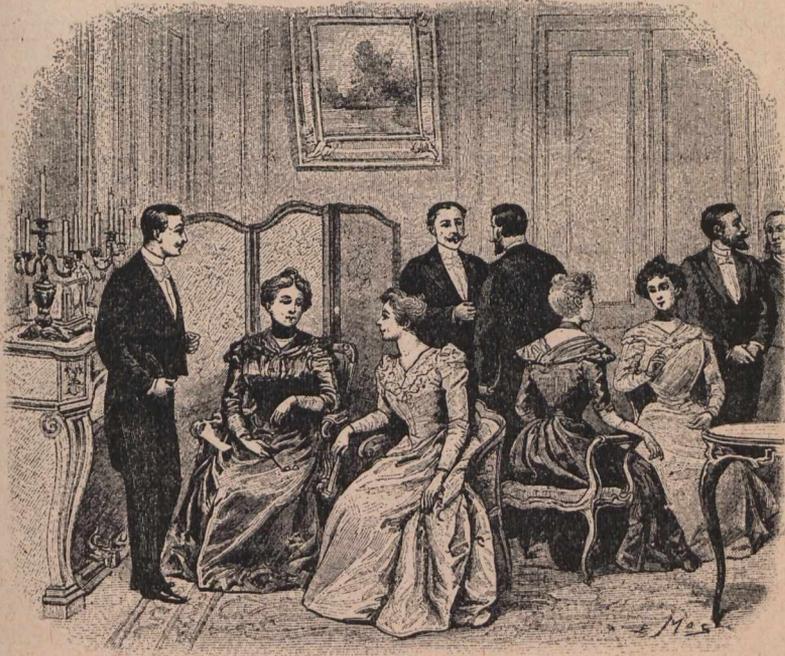
Alexis, qui ne croyait guère autrefois à la Providence, comptait maintenant sur elle pour aplanir les insurmontables difficultés et servir ses projets.

## VII

Quelque temps après son retour, Alexis d'Erizel fut invité à dîner chez Mme de Clairmarais. Il n'y fréquentait point d'ordinaire, et connaissait à peine la maîtresse du logis, femme entre deux âges, veuve, possédant une grande fortune, qui se piquait d'art, de musique, de littérature et avait des relations fort étendues. Alexis l'avait rencontrée une fois chez Mme Saurin, la femme de son chef de division ; puis, quelques jours plus tard, l'ayant retrouvée à la porte du Salon, prise par une averse qui rendait les voitures aussi précieuses que rares, il lui en avait procuré une, et c'est par reconnaissance qu'elle l'avait engagé ; point fâchée, non plus, d'augmenter le cercle de ses nombreux amis de cette nouvelle recrue. Elle donnait à dîner tous les jeudis, réunissant environ douze personnes à sa table et, toute la soirée, elle recevait.

Lorsqu'Alexis entra, il fut un peu dépaycé. Hors Mme de Clairmarais, il ne connaissait personne. Elle fut aimable, et le présentant à une de ses amies, assise à sa gauche, le retint près d'elle. Debout contre la cheminée à laquelle il tournait le dos, son regard allait de l'un à l'autre des invités, aux femmes, surtout : elles étaient peu nombreuses, cinq en tout. L'attention de M. d'Erizel était surtout attirée par deux d'entre elles, qui faisaient, dans un coin, un aparté. L'une, brune, fine, élégante, jolie, les yeux demi-clos par une myopie qui lui donnait un petit air mystérieux, semblait gaie et très animée, avait des éclats d'un joli rire, qui partait comme une crécelle. De l'autre, Alexis ne voyait qu'une chevelure châtain clair, presque blonde, nouée lâche, qui bouffait au-dessus d'une nuque très blanche, largement découverte par l'échan-

crure discrète du corsage, qui retenait les épaules en sa gaine de satin noir, voilé de tulle pailleté. La taille, très mince, très ronde, se dessinait sous l'étroite ceinture, et, des manches au coude, s'échappaient les longs gants qui cachaient les bras.



Alexis ne pouvait la quitter des yeux.

Alexis, comme magnétiquement attiré vers cette jeune femme, ne pouvait la quitter des yeux. Il l'observait en détail. Jeune, elle l'était sûrement, cette carnation fraîche du cou un peu trop long, cette gracilité du buste, de la taille, des hanches, en donnait la certitude. Jolie, elle pouvait l'être, Alexis ne distinguait pas son visage, mais il émanait d'elle un charme de jolie femme; et, d'abord, ces cheveux, cette peau, cette taille, cette gracieuse ligne de la nuque, rien de cela n'était banal. Était-ce une jeune fille, une femme mariée? La toilette sévère le fit conclure pour la seconde hypothèse: cette robe noire, avec

quelques crevés de satin mauve très pâle égayant seuls la berthe du corsage décolleté et le haut des manches, dénotait une austérité que n'expliquaient pas suffisamment ses nuances demi-deuil.

Tout à coup, le maître d'hôtel vint annoncer le dîner, Mme de Clairmarais alors se leva et dit à Alexis, assez embarrassé de sa personne :

— Vous voudrez bien offrir le bras à Mlle de Champacé... Ah! ajouta-t-elle, j'oubliais que vous ne la connaissez pas.

Et vivement, Alexis à sa suite, elle s'avança vers les deux femmes qui causaient.

— Ma chère Brigitte, dit-elle, je vous présente M. d'Erizel.

La jeune fille (car c'en était une) aux doux cheveux blonds se retourna et Alexis resta devant elle, muet et charmé.

Mlle de Champacé était délicieusement jolie. On eût pu dire qu'elle avait des yeux de lumière et de tendresse, bleus et purs comme les cieux, un nez grec d'un irréprochable dessin, une bouche comme une cerise mûre, un teint laiteux de petit enfant, et des dents de perle, qu'on n'eût encore rien dit du charme qui émanait d'elle, non plus que de sa beauté, car elle ne résidait ni dans ses yeux, ni dans ses traits, ni dans ses lèvres, ni dans sa carnation de blonde, mais dans un je ne sais quoi de doux, de suave, d'immatériel, qui en faisait une créature d'exception et de rêve pour laquelle l'admiration était imposée, inévitable, et qui inspirait, à première vue, autant de sympathie que d'admiration.

Alexis eut, de prime abord, l'impression qu'elle ressemblait à Elisabeth de Cramans, mais plus jeune, avant le rayonnement de passion qui avait illuminé et virilisé sa beauté, et l'avait faite épouse et mère.

Mlle de Champacé lui rappelait Elisabeth au temps où, ses cheveux flottant sur le dos et emmêlés dans le désordre des boucles blondes, elle courait avec lui sur les pelouses de Mirebois, en quête de quelque papillon. Elle la lui rappelait, mais elle était encore plus qu'elle fine et jolie; plus délicate aussi,

plus menue, quoique de taille aussi élancée, plus frêle ; et puis, moins gaie. Les claires prunelles d'Elisabeth avaient reflété surtout des joies. Il y avait des larmes au fond de celles de Mlle de Champacé, et elles n'en étaient que plus touchantes.

Alexis ne se fit pas de suite toutes ces réflexions, elles lui vinrent peu à peu, alors que, placé près de la jeune fille à table, il put la contempler aisément et l'entretenir, mais dès le premier coup d'œil, il pensa à son cousin de Cramans et murmura intérieurement :

— Cette fois, j'ai trouvé celle qu'il faut !

La voix de Brigitte de Champacé, aussi douce que son visage, était une vraie musique pour l'oreille ; son sourire, divin à force d'angélique bonté, de tendresse muette, d'infinie douceur. Elle causait bien, modestement, simplement, sans se faire valoir, sans attaquer qui que ce soit, évitant naturellement pour chacun le blâme ou l'hyperbole, et cela sans exclure un enjouement juvénile et charmant.

Alexis lui trouva de l'esprit, — elle en avait vraiment, — de la sincérité, de l'expansion naturelle, un peu retenue par cette réserve qui est le propre des sentiments délicats. Il jugea que cette jeune fille, qui représentait l'innocence dans sa lumineuse pureté, était une nature d'élite, aussi raffinée d'intelligence que sensible de cœur et, très vivement, il l'admira.

La pensée des services qu'elle pouvait lui rendre l'exalta encore à ses yeux. Non content de constater toutes les perfections qui étaient en elle, il se plut à lui en prêter encore d'autres, de nouvelles, et le repas n'était pas fini qu'il la déclarait, à part lui, irrésistible. Il jugeait impossible que le comte de Cramans se défendît contre tant d'attraits, surtout qu'ils étaient de ceux qu'il estimait le plus, et auxquels il lui semblait qu'il pourrait rendre hommage sans manquer à la fidélité de ses souvenirs, puisque Brigitte de Champacé avait assez d'analogie avec Elisabeth de Cramans pour la remplacer, sans la laisser oublier, mais en la continuant ou, plutôt, en la recommençant.

Quant à savoir comment il rapprocherait la jeune fille de son cousin, Alexis, tout à la joie d'avoir enfin rencontré celle qu'il cherchait, et de l'avoir trouvée telle qu'elle dépassait même l'idée qu'il s'en était formée, Alexis n'y songea pas sur le moment. Pourtant, déjà un peu éclairé par sa conversation avec elle sur sa situation, il s'informa, après le dîner, de la famille, des antécédents, des relations de la délicieuse enfant.

L'amie à qui Mme de Clairmarais l'avait présenté d'abord, se chargea de le mettre complètement au courant.

— Brigitte de Champacé était la fille unique du colonel de Champacé, ce monsieur droit et vert encore, là-bas, à droite, qui est décoré et a grand air avec sa moustache en croc, ses cheveux en brosse, son air martial. Elle a perdu, il y a quatre ans, une mère qu'elle adorait; c'était le moment de sa sortie de pension; elle avait seize ans, alors, et était déjà délicieusement jolie. Elle quitta le couvent pour venir demeurer près de son père, le consoler, le soigner. Sa tâche n'est pas facile: le colonel de Champacé est un aigri de la vie. Officier plein d'avenir, attaché à la fortune impériale, il est tombé avec elle. La faveur qui, d'abord, au début de sa carrière, y avait aidé, y a nuï ensuite, lorsqu'on a brûlé ce qu'on avait adoré. A grand'peine il est arrivé au grade de colonel, où la limite d'âge l'a surpris, lui ôtant irrévocablement toute chance, tout espoir d'avancement. Il a pris sa retraite, alors, mécontent d'être resté en route, alors qu'il espérait parvenir au dernier échelon de la hiérarchie militaire. Il a relevé toutes les injustices, tous les passe-droits, dont il dit avoir été l'objet, et, avec leur souvenir, alimente ses rancunes. Il en veut aussi à ses camarades de promotion qui, plus heureux, l'ont dépassé, et une secrète jalousie l'en tient écarté. Pour comble de malheur, il a rapporté d'Afrique où il a séjourné longtemps, de fatals rhumatismes, qui par moments le rendent entièrement impotent et le font cruellement souffrir. Ces jours-là ne sont pas des jours de joie pour Brigitte; car, bien que le colonel aime beaucoup son enfant, c'est le plus difficile, le plus exigeant des malades.

— Cette épreuve aura sans doute bientôt son terme, interrompit Alexis; Mlle de Champacé ne tardera probablement plus à se marier.

— Eh! risposta son interlocutrice, cet événement pourrait, au contraire, n'être pas prochain. Les Champacé n'ont presque pas de fortune. La pension de retraite du colonel lui permet de vivre assez confortablement, mais lorsqu'il faudra doter Brigitte, ce sera, je le crains, un peu laborieux. M. de Champacé espère, pourtant, marier sa fille, mais il a, au sujet de son futur gendre, qu'il entend choisir lui-même, des exigences de naissance, de position, de personne qui cadrent mal avec l'exigu patrimoine qu'il pourra assurer à son enfant, de sorte qu'il pourrait bien la garder pour compte.

— Oh! pour compte, fit Alexis, elle est si jolie!

— Assurément, mais point fille à faire quelque brillante conquête. Elle est tellement fine et exquisement délicate, qu'il faudra une nature d'élite pour la comprendre et l'aimer, et un désintéressement complet pour l'épouser. En attendant, elle vit fort seule et fort retirée. Le colonel, par amertume, par secrète jalousie, par chagrine humeur, voit peu de monde, ne sort presque jamais, et c'est une véritable exception qu'il a faite pour Mme de Clairmarais en lui amenant Brigitte.

Un mouvement qui emmena les hommes au fumoir sépara Alexis de l'obligeante personne qui l'avait si exactement renseigné. Décidé à entreprendre le siège du colonel, il se fit présenter à lui.

M. de Champacé l'accueillit avec une sorte d'indifférence dédaigneuse et affectée.

— Vous appartenez à l'armée, Monsieur? lui demanda-t-il.

— Comme tout le monde, mon colonel, ni plus, ni moins. Je n'ai pas eu l'honneur de servir, au sens propre du mot. J'ai passé un an sous les drapeaux, plus deux périodes d'exercice, et me voici dans mes foyers jusqu'à ce qu'un appel quelconque ou une déclaration de guerre vienne m'y chercher.

— C'est juste! tout le monde soldat et plus un soldat, pour-

tant, de nos chers et vaillants troupiers d'autrefois. Depuis 1870, on a jugé que l'armée régulière et permanente n'était plus bonne à défendre seule la France; on a enrégimenté, enrégimenté sans trêve, ni mesure. Au jour de la lutte suprême, on verra si ces hordes armées, sans exercice, sans entraînement, sans discipline, peuvent, dans l'encombrement inévitable que produira leur levée, remplacer nos anciennes et admirables troupes.

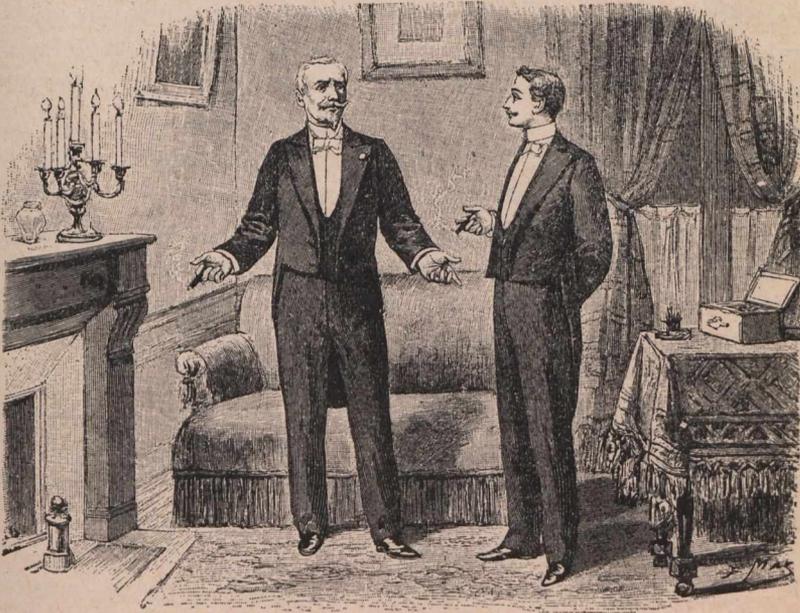
Alexis, quoi qu'il en pensât, ne voulut pas démentir le colonel qu'il tenait à se rendre favorable, et celui-ci continua :

— Ah! quelle armée, pourtant, était l'armée impériale! Il a fallu toute la trahison, toute l'impéritie de quelques-uns de ses chefs et, surtout, la division des partis qui alors gouvernaient la France, pour en venir à bout. Seuls, les Allemands ne l'eussent pas vaincue! Tandis qu'à présent, qu'est-elle cette nouvelle, cette jeune armée, dont la plupart des chefs n'ont jamais vu le feu? Mais voilà, des anciens, de ceux qui l'ont menée naguère à ce qu'ils croyaient, dans leur solide foi de Français et de soldat, être la victoire et qui fut l'inénarrable et inoubliable désastre, de ceux-là, il n'en faut plus! Quelques-uns ont résisté à la tourmente, ils ont changé d'opinion comme d'uniforme; ce sont des hommes de mérite, de talent, je le veux bien, ce sont surtout des heureux. La plupart, ceux dont je suis et qui, sans le manifester, ont gardé au fond de leur cœur l'inébranlable attachement à la cause qu'ils ont servie, ceux-là ont été sacrifiés. On les a laissés moisir dans les régiments, à la queue des interminables tableaux d'avancement. On ne leur a permis d'y monter que lorsqu'on n'a pu faire autrement, et quand l'heure est venue de leur fendre l'oreille, un an ou deux auparavant, on leur a jeté, comme fiche de consolation, un grade, avec lequel ils ont eu l'unique gloire de se retirer, sans encombrer longtemps un emploi réservé à quelque autre plus jeune, plus chanceux...

Alexis écoutait ce mécontent épancher sa bile, en fumant un excellent cigare, et pensait à l'épreuve que devait être, pour

la douce Brigitte, le voisinage permanent de cette rancune et de cette mauvaise humeur.

— Oui, poursuivait le colonel, depuis la guerre, plus rien ne m'a souri. La carrière que vous savez, puis d'odieux rhumatismes rapportés d'Afrique naguère, qui, durant quinze années, avaient fait le mort et qui se sont réveillés et abattus sur moi. La retraite me condamnait à l'inaction, la maladie me con-



Alexis écoutait ce mécontent épancher sa bile.

damna à la réclusion. Je passe des mois, parfois, sans pouvoir sortir de ma chambre et, le reste du temps, je marche, suivant la violence du mal, avec *une* canne, tantôt, avec *deux*, parce que je répugne encore aux béquilles; mais il faudra bien que j'y vienne. Au milieu de mes épreuves, j'avais, pour les adoucir, la consolation de la tendresse et du dévouement d'une épouse aimée; il y a quatre ans, prématurément, je l'ai perdue...

— Il vous reste une fille, essaya de dire Alexis, une fille charmante.

— Ah! oui, une fille, une bonne petite fille, Brigitte est telle, mais quel crève-cœur pour moi, qui ne suis pas né égoïste, d'enchaîner sa jeunesse à mon fauteuil d'infirmes! La pauvre enfant n'a aucune des joies de son âge, et je lui fais, sans le vouloir, une triste vie. Bientôt, il me faudra songer à son avenir, la marier, je resterai seul alors et combien triste! combien malheureux!... Tandis que si ma carrière s'était normalement poursuivie, j'aurais été général divisionnaire, l'activité forcée aurait empêché le mal dont je souffre de m'en-vahir à ce point, je serais en retraite, maintenant, c'est vrai, mais depuis deux ans seulement. Et quelle retraite! plus que l'aisance, la fortune avec des goûts modestes...

Alexis laissait aller le vieillard, sans l'écouter; de temps à autre, il plaçait un mot banal, qui pouvait le faire croire attentif, et il songeait à Brigitte, qui était douce, bonne, belle, et malheureuse. Comment le comte de Cramans résisterait-il à cela? Si la pitié était la seule porte qui pût ouvrir son cœur, Brigitte était, en tous points, digne de la lui inspirer. Qu'il la voie, seulement, et, justement parce qu'elle ressemblait vaguement à Elisabeth, il serait tenté de lui faire "un peu de bien". Le reste, ensuite, viendrait tout seul.

Comment ne pas gagner la partie avec, dans son jeu, un atout tel que Brigitte?

On allait retourner au salon.

— Mon colonel, dit Alexis, je suis heureux de vous avoir été présenté, vivement intéressé par votre conversation, et charmé d'avoir, de vous, quelques détails précis sur cette France de l'Empire, que, — sans doute parce qu'elle est encore trop proche de nous, — notre génération, qui ne l'a pas connue ni apprise par l'histoire, ignore trop. Je vous demanderai même la permission de cultiver une connaissance qui m'est aussi agréable que précieuse, de chercher à vous revoir, chez vous...

M. d'Erizel avait dit cela, la bouche en cœur, le geste arrondi, tout miel, tout sucre, comptant récolter le bénéfice de

sa condescendance, de sa fictive admiration, de sa patiente audition, par une invitation gracieuse du colonel, au moins à l'aller visiter. Quelle ne fut pas sa surprise lorsque celui-ci, tout changé, l'air rogue, lui répondit froidement :

— Je suis très sensible, Monsieur, à votre aimable empressement, mais j'aurais des scrupules de l'encourager. Je vis en loup, et mon antre n'a rien qui puisse plaire à un homme de votre âge. Vous me pardonnerez donc de ne pas vous en indiquer le chemin, quelque plaisir que j'aie pris à causer avec vous ce soir.

C'était significatif et Alexis, déçu, se mordit les pouces, mais une revanche lui était réservée.

Mme de Clairmarais, les fumeurs revenus, **chercha** à occuper son monde, et, surtout, à organiser le whist du colonel ; car c'était un joueur enragé et, sans partie, il n'y avait pas de bonnes soirées pour lui. Mais s'il était joueur, il était aussi excellent joueur, très difficile, très exigeant, ennemi mortel des "mazettes" et, si l'on ne trouvait pas souvent de partenaires à sa hauteur, on en trouvait encore moins disposés à supporter ses observations et son humeur.

Ce soir-là, deux des commensaux habituels de Mme de Clairmarais se dévouèrent pour faire la partie du colonel, mais il fut impossible d'en trouver un quatrième, celui sur lequel avait compté la prévoyance de la maîtresse de maison se récusa absolument. Que faire, alors, un *mort*? Le colonel n'aimait guère cela, mais, plutôt que de ne pas jouer, il s'y résignait avec une maussaderie évidente, lorsque Alexis intervint.

En d'autres cas, il ne l'eût pas fait, car le refus du colonel de le recevoir l'avait blessé, mais il s'agissait bien de se montrer susceptible lorsqu'il était question de s'assurer le concours d'une Brigitte!

— Madame, dit-il à Mme de Clairmarais, si j'osais proposer au colonel de Champacé de faire un quatrième?

Un sourire éclaircit les traits de l'aimable femme.

— Vous connaissez le whist?

Et sur la réponse affirmative du jeune homme, elle ajouta vivement, inquiète, avec un sourire d'intelligence :

— Mais jouez-vous *très bien* ?

Il la comprit et la rassura d'un mot, souligné par un geste :

— Suffisamment.

Tout à fait tranquille, elle l'amena à la table où le colonel l'accueillit avec une visible satisfaction.

Fut-ce la persistance de cette impression qui lui donna de l'indulgence, ou bien Alexis pouvait-il s'en passer, toujours est-il, qu'au moment de se séparer, le colonel déclara à Mme de Clairmarais qu'il avait passé une charmante soirée, s'était beaucoup amusé, et que son jeune ami jouait le whist comme un maître.

Puis, prenant congé d'Alexis, le vieillard ajouta :

— Je vous avais refusé l'accès de mon antre par amour-propre, de crainte que vous n'y trouvassiez qu'ennui et déception. Maintenant que la satisfaction d'un goût commun, les cartes, peut nous y réunir, je serai charmé de vous en ouvrir la porte.

Sans plus de rancune que de susceptibilité, Alexis, ravi, accepta, et le colonel s'en fut avec sa fille, non moins enchanté de s'être procuré, pour ses parties quotidiennes, un de ces partenaires qui se faisaient rares et dont le recrutement devenait de plus en plus difficile.

*Mary Floran.*

(*A suivre*)



## NOTRE-DAME DE LORETTE EN LA NOUVELLE-FRANCE

---

(Suite)

---

Le curé de Charlesbourg, Messire Charles de Boucherville, sentant sa fin prochaine, <sup>(1)</sup> obtint de l'évêque de Québec, Mgr Plessis, que le curé de Saint-Ambroise fût également chargé de la desserte de sa paroisse. Messire Bédard, ainsi chargé de deux paroisses, devait partager sa résidence entre les deux, avec liberté de les desservir alternativement ou de célébrer deux fois chaque dimanche et fête. Quant à la mission de Lorette, il y devait consacrer le temps qu'il jugerait nécessaire. Les Hurons devaient n'avoir qu'une messe par semaine, et se rendre à l'église paroissiale pour les offices du dimanche.

Le défaut d'ouvriers pour la vigne, et les besoins croissants de son immense diocèse pouvaient seuls déterminer le pasteur à prendre cette mesure affligeante pour les sauvages, naturellement plus sensibles à leurs propres intérêts qu'à ceux de leurs voisins.

M. Bédard quitte Saint-Ambroise, pour devenir exclusivement curé de Charlesbourg, au printemps de 1824. <sup>(2)</sup>

Son successeur, Messire Thomas Cooke, fut nommé le 8 mars. Après un vacariat de trois années à la Rivière-Ouelle, où il fit également l'office de secrétaire de Mgr Panet, <sup>(3)</sup> et six années de mission dans la baie des Cha-

(1) Il mourut en 1823, âgé seulement de 42 ans.

(2) Il y mourut en 1837.

(3) Curé de la paroisse, et coadjuteur de l'évêque de Québec, avec le titre d'évêque de Saldes.

leurs, avec résidence à Caraquet, dont il construisit la première église, Messire Cooke arriva à Saint-Ambroise. Il s'y trouve heureux comme dans le vestibule du paradis. Une lettre intime nous révèle ses premières impressions.

“ Commençons par l'église, écrit-il. <sup>(1)</sup> C'est une des plus belles églises du pays : l'or brille partout ; la chaire et le banc d'œuvre surpassent ceux de la cathédrale de Québec. <sup>(2)</sup> La voûte carreautee, dorée et fleurie fait penser au paradis. Enfin, cette église est presque parfaite. L'ordre et les cérémonies n'en cèdent point à la décoration : quatorze chœurs font retentir les louanges de Dieu sous cette superbe voûte. Une multitude de charmants petits enfants portant robe, surplis et rabat, servent à l'autel avec une adresse et une habileté admirables, et cela tous les dimanches. Imaginez-vous donc ce que c'était le jour de Pâques.

“ L'église canadienne et l'église sauvage sont à dix arpents l'une de l'autre. La route qui conduit d'une église à l'autre est droite, large et bordée de maisons à plusieurs rangs de chaque côté, en forme de faubourg.

“ Les modes du pays ne sont pas extraordinaires : les jeunes gens sont habillés en beaux capots d'étoffe blanchâtre... ; ajoutez un capuchon plissé avec une tavelle noire. Leurs culottes et leurs gilets sont de même étoffe et bordés aussi en tavelle noire ; voilà la farauderie des jeunes gens. Les femmes ne leur en cèdent guère.”

(1) Lettre à M. Desaulniers, 22 avril 1824.

(2) Ces deux morceaux en bois sculpté et doré étaient dignes d'exciter l'admiration du nouveau curé. La chaire porte deux médaillons en relief, représentant saint Ambroise et saint Joseph, et dans des niches, deux bustes fort bien taillés de Notre Seigneur et de la sainte Vierge. Le relief, grandeur naturelle, qui occupe le médaillon au-dessus du banc d'œuvre est encore plus remarquable. Il représente le saint patron de la paroisse revêtu de ses ornements pontificaux.

Evidemment le luxe et l'américanisme n'avaient pas encore envahi nos modestes campagnes.

Messire Cooke fut invité par Mgr Panet à faire l'éloge funèbre de Mgr Plessis, au service anniversaire de l'illustre prélat, le 4 décembre 1826. Il réussit, à cette époque où le reportage n'avait pas encore été inventé, à soustraire son manuscrit à la publicité des gazettes.

Le curé de Saint-Ambroise se montra zélé pour l'éducation et l'instruction de l'enfance. Il ouvrit, vers 1826, deux écoles, dont l'une pour les Hurons, et l'autre pour les petits Canadiens-Français. <sup>(1)</sup> Il n'hésita pas à leur donner souvent lui-même des leçons de français, d'anglais et de latin. Parmi ses élèves du village figurent au premier rang le futur chef F.-X. Picard Tahourenché, et l'instituteur Joseph-Gonzague Vincent. Sur les bancs de l'école paroissiale devaient bientôt s'asseoir plusieurs élus du Seigneur, destinés à briller comme docteurs et pasteurs dans l'église du Canada. <sup>(2)</sup>

Le jeune curé de Lorette préludait ainsi sans le savoir à la fondation de plusieurs diocèses.

N'est-il pas remarquable que cette paroisse encore dans son enfance ait été la pépinière féconde de tant de successeurs des apôtres, servant tour à tour de berceau et de séjour aux premiers évêques de Sherbrooke, de Chicoutimi et des Trois-Rivières ?

L'église des Hurons avait été sanctifiée par trop d'héroïsme et de dévouement pour que l'ombre même de ses

(1) Il y avait eu une école à Lorette avant cette époque, comme le prouve le témoignage suivant du grand chef Nicolas Vincent, parlant (en 1819) devant un comité de la législature : " Le maître d'école a eu jusqu'à la mort des Jésuites une allowance d'un minot de blé par mois. Les commissaires allouent maintenant cinq shillings par mois en échange."

(2) Les évêques Antoine et Dominique Racine, l'abbé Jos. Auclair, curé de N.-D. de Québec. Le grand-oncle maternel des deux premiers, Messire Ant. Bédard, devait léguer plus tard une maison avec lopin de terre pour y construire une école.

apôtres ne suscitât pas des ouvriers d'élite pour la moisson toujours grandissante.

Messire Cooke, également chargé de la mission de Valcartier, prodigua les consolations de la religion à ses infortunés compatriotes irlandais chassés de leur patrie par la famine, décimés par la maladie, et qui avaient déjà commencé à s'établir sur des terres nouvelles dans notre pays hospitalier.

L'érection canonique de la paroisse n'eut lieu que le 18 septembre 1827. La requête <sup>(1)</sup> à cet effet établit que le territoire de la future paroisse comprend 320 terres de deux ou trois arpents de front sur trente de profondeur, et en outre 50 emplacements, le tout peuplé par 2,400 âmes, dont 1,300 communians.

La paroisse de Saint-Ambroise comprend une étendue de territoire de six milles de front sur six milles de profondeur, faisant partie des fiefs de Gaudarville, Saint-Gabriel et Saint-Ignace, bornée par les paroisses de Québec (Saint-Roch), l'Ancienne-Lorette et Charlesbourg. <sup>(2)</sup>

L'heure du départ du dévoué curé va bientôt sonner. Son évêque lui écrit (le 18 septembre 1833) de "se préparer sans bruit à prendre, à la fin du mois, possession du nouveau poste que la Providence lui destine." Il s'agit de succéder à Messire Cadieux, "en sa qualité de curé des Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine, de grand vicaire

(1) Dressée et écrite par Dom. Lefrançois, N. P., résidant à Saint-Ambroise.

(2) Ce territoire contient au N. et N.-E. l'établissement au S.-O. du lac Saint Charles, la côte Saint-Ignace, cette partie des côtes Saint-Romain et Saint-Bernard qui est au S.-O. du chemin du lac, et cette partie de la côte Saint-Bonaventure qui se trouve au S.-O. du ruisseau qui traverse le fief Saint-Ignace (la rivière dite *des Mères* de l'Hôtel-Dieu); au S. et S.-O. les côtes de la Misère et l'Ornière, de Sainte-Geneviève (ou la *Longue queue*), de la montagne "ronde," à l'Ouest, les trois concessions dites de Valcartier, à l'est de la rivière Jacques-Cartier.

pour le district du même nom, et de membre de la corporation du Séminaire de Nicolet.”

L'évêque “ ne doute nullement que . . . . ses dispositions à rendre service à la religion et l'esprit ecclésiastique qui a toujours animé ses démarches ne lui fassent faire généreusement le sacrifice qu'il exige de lui, en même temps qu'il lui témoigne des marques si sensibles de la confiance particulière qu'il repose en lui.”

Dix-neuf ans plus tard il sera consacré évêque des Trois-Rivières. <sup>(1)</sup>

Messire Louis-Théophile Fortier lui succède à la cure de Saint-Ambroise le 29 septembre 1833. <sup>(2)</sup>

L'église paroissiale était devenue depuis longtemps trop petite pour contenir la multitude des fidèles. Il fallut songer à l'agrandir. On en demanda la permission à l'évêque le 6 mars 1836, avec celle de bâtir une nouvelle sacristie en pierre. Mgr Signay, approuvant le plan de ces travaux, avait écrit (le 20 février précédent), que “ si l'église, une fois le plan exécuté, ne doit pas présenter toute la perfection désirable, elle sera néanmoins, comme église réparée, une des plus passables, et, ce qu'il ne faut pas omettre, une des plus commodes pour la paroisse qui, par son zèle assez connu, mérite bien de jouir de cet avantage.” L'appréciation de l'évêque est moins enthousiaste que celle de Messire Cooke arrivant de la baie des Chaleurs.

Les années 1837-38 furent des années de trouble et d'agitation dans la bonne province de Québec. Un vent de mécontentement et d'insubordination soufflait par tout

(1) Mgr Cooke mourut le 30 avril 1870.

(2) M. Fortier, né à Québec en 1803, avait été successivement directeur du collège de Chambly, missionnaire de Nipissiguit, de Caraquet et des Trois-Pistoles. En 1844 il fut transféré de Saint-Ambroise à Nicolet, où il mourut en 1874.

le pays. Les affaires paroissiales devaient en ressentir le contre-coup. Saint-Ambroise eut, en ce temps-là, sa part de soulèvement. Les Hurons de la mission de Lorette prièrent l'évêque, comme leurs frères l'avaient fait auprès de Mgr Denaut, de leur donner un missionnaire pour eux seuls. Ils alléguaient que c'était l'unique moyen de faire disparaître les désordres qui régnaient parmi les jeunes gens de leur village et de rappeler les principes religieux qui étaient sur le point de s'éteindre. Ils avaient appris que "Messire Ranvoyzé, (alors retiré) serait le missionnaire convenable."

Pour les mêmes raisons que ses prédécesseurs, Mgr Signay ne put acquiescer à la demande de ses pauvres Lorettains.

Dans la paroisse française, il y eut des malentendus plus graves entre le curé et ses ouailles : prônes comminatoires, contestation d'élection de marguillier, renvoi de chantres et grève subséquente, plainte à l'autorité ecclésiastique, tout le programme de rigueur des chicanes villageoises y fut exécuté. Si, toutefois, cette année-là (1837), on jugea plus prudent d'omettre la messe de minuit, ce ne fut pas à titre de châtiment, mais à raison "de l'état d'inquiétude, où, écrivait l'évêque, se trouvent généralement les paroisses qui avoisinent cette ville (Québec)".

Tout rentra dans l'ordre après l'intervention de l'évêque, et les six dernières années que Messire Fortier passa à Saint-Ambroise s'écoulèrent paisiblement.

L'année avant son départ pour la cure de Nicolet, en mai 1843, il dressa une série de réponses à des questions posées par le commissaire du département des sauvages. On y relève quelques détails intéressants sur la condition des Hurons de la mission de Lorette.

" Sous la direction des Jésuites, qui avaient beaucoup d'autorité sur eux, écrit M. Fortier, on peut dire qu'ils étaient très religieux et très pieux. Mais plus tard la

corruption s'est introduite chez eux par les communications avec la ville... Depuis deux ans surtout ils ont fait de notables progrès en moralité et en religion.

“ Il y a chez eux une école que fréquentent régulièrement les enfants qui ne sont pas trop pauvres.

“ La grande cause de la mortalité des sauvages, conclut le rapport, de presque tous leurs désordres, et de leur peu d'avancement dans l'industrie, est l'usage des boissons fortes, usage qui a été malheureusement trop favorisé par la proximité des auberges placées à leurs portes, malgré les réclamations de tous leurs missionnaires et de quelques-uns de leurs chefs.”

Ces paroles expliquent la recommandation de l'évêque au successeur de M. Fortier. “ Vous n'ignorez pas, écrit Mgr Signay à Messire François Boucher (25 sept. 1844), qu'il existe dans la paroisse une tribu de sauvages hurons. Vous cultiverez avec soin cette portion de votre troupeau plus exposée que l'autre à la séduction.”

Jamais disciple ne fut plus fidèle aux ordres de son maître que le nouveau missionnaire au désir de son chef. Aux sauvages du Nord-Ouest il avait consacré les prémices de sa carrière sacerdotale. A l'appel du premier évêque de ce pays sans limites, Mgr Provencher, il s'était rendu à la Rivière-Rouge dès l'année 1829. Il n'était âgé que de 26 ans, et n'avait encore reçu que les ordres mineurs. Il y fut promu au sous-diaconat et au diaconat, et enfin, le 16 août de cette même année, il y fut ordonné prêtre ; une seule autre ordination sacerdotale avait précédé la sienne dans ce pays alors barbare.

Après quatre années de ce laborieux apostolat, il devint curé de l'Ange-Gardien. Durant les mois d'été, il redevenait missionnaire des sauvages pour desservir les postes du Roi, la seigneurie de Mingan et Chicoutimi. Il fut

un des pionniers de la colonisation dans la région du Saguenay, abattant lui-même les premiers arbres sur les rives du lac Saint-Jean, où il se rendit chaque été pour évangéliser les Montagnais. Il était donc familier avec le ministère des indigènes. Il se dévoua à ses ouailles huronnes, comme il s'était dépensé pour les Cris, les Sautoux du Nord-Ouest, les Micmacs et les Montagnais de la province de Québec. Emule des Chaumonot et des Davaugour, il ne négligea rien pour sauver les siens de la gueule du loup, pour les préserver de l'intempérance.<sup>(1)</sup> A temps et à contre-temps, il tonnait contre le vice dévastateur, et au besoin, il savait appuyer sa doctrine d'arguments pratiques.

D'une taille et d'une force herculéennes, comme tous les premiers missionnaires de la Rivière-Rouge et du Nord-Ouest, qui devaient en imposer par leur stature à des peuplades chez qui la force physique est une vertu cardinale, Messire Boucher savait au besoin menacer les trafiquants d'eau de feu, ou arracher des mains d'un sauvage la liqueur fatale qui coûtait les larmes et le sang de sa famille.

Egalement énergique pour soutenir les droits de l'Eglise, il poursuivit un jour, à cheval, sans bride ni selle, un cortège funèbre qui conduisait subrepticement au cimetière protestant le cadavre d'une personne morte dans la foi de l'Eglise catholique, et força les ravisseurs de lâcher leur proie.

Zélateur ardent de l'instruction de la jeunesse, il aida de ses deniers plusieurs jeunes gens, qui firent plus tard honneur à la paroisse de Saint-Ambroise. L'instruction primaire fut l'objet de sa constante sollicitude et de son dévouement sans bornes. Non content de multiplier et d'encourager par de fréquentes visites les écoles de sa

(1) La société de la tempérance, enrichie d'indulgences nombreuses, fut établie à Saint-Ambroise, le 24 avril 1845.

paroisse, il n'hésita pas à faire lui-même la classe pour remplacer des institutrices malades. <sup>(1)</sup>

Et pourtant, ce n'était pas une sinécure que la desserte de Saint-Ambroise, avec son vaste territoire, sa population nombreuse, son double ministère dominical, chez les Canadiens-Français et chez les Sauvages. Tâche herculéenne qu'il accomplit longtemps seul, n'ayant consenti à accepter les services d'un vicaire permanent que vers la fin de sa carrière.

Charitable jusqu'au dépouillement, il ouvrait larges le cœur et la main à tous ceux qui lui demandaient l'aumône "pour l'amour du bon Dieu." Les enfants du *village* avaient sa prédilection. En rencontrait-il en costume trop léger ou trop délabré, "File, leur disait le bon curé, chez Madame Gingras, pour te faire habiller." Et la bonne vieille marchande fournissait l'étoffe en y glissant sa part de déficit, et le généreux missionnaire acquittait la note.

On comprend qu'on ait pu, après sa mort, faire de lui cet éloge, "qu'il n'avait rien à donner par son testament, parce qu'il avait tout donné pendant sa vie." <sup>(2)</sup>

Durant le séjour de Messire Boucher à Saint-Ambroise, la paroisse fut le théâtre de plusieurs fêtes religieuses pleines d'un charme particulier pour les habitants de Lorette.

Outre la première messe du premier prêtre huron, et l'ouverture de la chapelle reconstruite après l'incendie de 1862, racontées dans un chapitre précédent, on célébra avec une joyeuse solennité la première visite de Mgr Cooke à son ancienne paroisse. C'était peu de temps après

(1) Quand, visitant plus tard la région du Saguenay, il trouva les terres que le gouvernement lui avait données en récompense, occupées par des *squatters* et des villages entiers, il songea à demander à l'Etat une indemnité, "non pas pour lui, disait-il, mais pour construire l'école du *village*."

(2) Mgr Ant. Racine, évêque de Sherbrooke, dans l'oraison funèbre de Messire Boucher.

son sacre en 1852. Il y eut procession de l'église paroissiale à la chapelle de la mission, illumination et feu d'artifice.

Une fête du même genre signala la première visite que fit à sa paroisse natale le premier évêque de Chicoutimi, Mgr Dominique Racine, consacré en 1878.

Quant à son frère, le premier évêque de Sherbrooke, s'il ne fut pas l'objet d'une démonstration spéciale, en revanche, après comme avant son élévation à l'épiscopat, il fut l'orateur dont la voix s'imposait dans toutes les grandes circonstances.

Sa parole chaleureuse et convaincue ne fut jamais plus éloquente qu'au jour mémorable du jubilé sacerdotal du vénérable curé de Saint-Ambroise.

Un témoin de cette fête en a fait une relation intéressante qui mérite de figurer dans cette étude ; car, outre le mérite personnel du jubilaire, qu'elle met en relief, elle rapporte un événement unique dans l'histoire de Lorette. En effet, le père Chaumonot était retiré à Québec, malade et infirme, quand sonna l'heure de ses *noces d'or*, prélude des noces royales de l'Agneau, *regias Agni dapes*, auxquelles il devait être bientôt convié.

L. St-G.-Lindsay, Ptre.

(A suivre)



## LES CANADIENS AUX ETATS-UNIS

---

N'y a-t-il pas comme une guerre ordonnée  
aux hommes sur la terre ?

(JOB, VII, I.)

Celui qui écrira l'histoire des Canadiens des États-Unis devra accorder une attention toute spéciale à leurs sociétés de secours mutuel. Ces organisations, nées sous le coup de besoins immédiats, répondant à des exigences multiples au double point de vue religieux et national, sont une des plus délicates comme des plus admirables manifestations de l'âme franco-américaine, une des plus vives et des plus touchantes expressions du caractère national. Elles sont, à vrai dire, le résumé de toute l'immigration, la concentration de toutes les forces éparses des nôtres en une énergie composante dont la beauté n'a d'égale que la sublimité du sentiment qui l'a produite. C'est la famille étendant ses privilèges aux groupes nationaux, c'est la fraternité répandue à profusion parmi les membres d'une même race, parmi les fidèles d'une même église.

Un auteur français a dit quelque part : " La famille est la première et véritable unité organique de l'ordre social. Elle a fait la grandeur morale, intellectuelle et politique de la France. Par elle, la race française, douée autrefois d'une fécondité plus puissante que tous ses malheurs, a conservé son unité et sa nationalité, créé des colonies, conquis une gloire militaire incomparable, réalisé les types du vrai et du beau dans les œuvres de l'esprit, suscité et consacré à l'œuvre du bien tous les genres de dévouement dans la vie privée et dans la vie publique. L'homme a été créé pour la vie sociale; et la plus antique, la plus respectable, la plus parfaite des sociétés, après l'Église de Dieu, c'est la fa-

mille qu'il a lui-même formée, qu'il a lui-même bénie dans le jardin des délices."

Ce qui vient d'être dit de la famille peut l'être également des sociétés de secours mutuel franco-américaines parce qu'elles sont, en somme, mais dans une plus large mesure, la continuation de la fraternité familiale; puisqu'elles ont été surtout une sauvegarde pour la famille elle-même et une protection efficace pour la foi religieuse et les coutumes de la race. A leur berceau, nous retrouvons, comme le disait Ferdinand Gagnon, à Burlington (Vermont), en 1884, "cet esprit inné d'association, ce besoin de communiquer avec des personnes d'une même origine, d'un même langage, d'une même foi, d'une même famille." A leur berceau nous retrouvons encore un autre esprit né du premier et qui le complète: c'est la fraternité intuitive qui pousse les victimes d'une même persécution à se rallier pour offrir une résistance plus soutenue aux attaques de l'injustice, ou de sa fille aînée, l'intolérance. Et, après tout, s'il est, encore aujourd'hui, tant de gens qui s'obstinent à larmoyer sur le compte des Franco-Américains, c'est peut-être parce qu'ils ont trop fraîches à la mémoire de fausses impressions, vieilles de quarante ou cinquante ans, et que, tout entiers au souvenir des jours sombres, ils ne voient pas encore dans les triomphes, achetés bien cher, il est vrai, du présent, une compensation raisonnable pour les ennuis et les tracassés du passé. Sans doute, ils n'ont pas raison de nous parler toujours avec des larmes dans la voix, ou avec un accent de pitié qui nous paraît ridicule à nous qui connaissons leur erreur. Mais ont-ils complètement tort? Ils sont au milieu du jour, à la sortie d'un orage, et ne contemplent encore que le côté du ciel où les nuages, chassés par une brise libératrice, ont été forcés de chercher un dernier refuge. L'orage est terminé, du moins en partie, et pourtant, c'est bien le ciel noirci et chargé qu'ils ont toujours devant les

yeux, tandis que dans l'autre partie de la voûte céleste, c'est l'azur sans tache, c'est l'astre-roi éclatant et radieux. Qu'ils se retournent seulement et des flots de lumière, inondant leurs regards, viendront leur prouver combien ils ont tort de se perdre, de se désoler dans la contemplation d'une tempête qui se meurt, de nuages qui s'enfuient déjà vers le gouffre insondable de l'horizon.

Au reste il ne faut pas oublier que les orages eux-mêmes ont du bon, quand sans eux les prairies seraient moins riantes, les moissons moins abondantes, les fleurs moins parfumées. Les orages ne portent pas que la foudre dans leurs flancs; ils y portent surtout la rosée qui ira féconder les germes enfouis dans les sillons ou renfermés dans le discret asile des corolles. Il en est de même pour la condition des hommes engagés dans l'engrenage de la société. Il faut qu'il y ait un peu de tumulte autour de toutes les grandes éclosions, et les nationalités aux prises avec le phénomène de leur croissance ou de leur conservation ne sont pas exemptes de la loi commune qui veut que toute vie, toute action, tout mouvement, naisse sous l'effort et se perpétue par un travail laborieux. C'est la loi pour tout ce qui avance vers un idéal ou s'élève vers les sommets, et comme Victor Hugo l'a dit de la création, on pourrait dire que le progrès

..... est une grande roue  
 Qui ne peut se mouvoir sans écraser quelqu'un !

Or, les sociétés de secours mutuel franco-américaines ont obéi à cette loi et, si elles sont aujourd'hui rendues à un degré exceptionnel de gloire et d'utilité, c'est qu'elles ont eu des commencements pénibles; c'est que des orages fréquents sont venus pour les détruire mais n'ont fait que donner une vie plus expansive à la sève qui animait leur tronc. Car, chez elles, plus peut-être que partout ailleurs, l'œuvre de la conservation nationale a été accomplie avec effort. Mais quels splendides résultats n'ont-elles pas ob-

tenus! Leurs adversaires eux-mêmes sont forcés d'admettre qu'elles ont été invincibles et que, comme Antée, elles savaient retrouver de nouvelles forces aux moments les plus désespérés de la lutte. C'est le cas de le dire, les Franco-Américains ont fait de leurs sociétés nationales le boulevard de leur race et de leur foi, un titre de gloire qu'on ne leur conteste plus.

Il y a douze ans, un Jésuite distingué autant que savant, le R. P. E. Hamon, leur accordait déjà un éclatant témoignage. Il disait: " Au nombre des forces sociales qui ont aidé les Canadiens émigrés à se grouper et à former, en peu d'années, un peuple distinct, avec un programme patriotique bien arrêté, il faut placer les sociétés de Saint-Jean-Baptiste et le journalisme français.

" Ils étaient déjà des milliers de travailleurs dispersés dans les villes et villages de la Nouvelle-Angleterre, et personne ne semblait faire attention à eux, personne ni au Canada ni aux Etats-Unis, ne songeait à se demander si ces émigrés avaient quelques chances de faire souche dans leur nouvelle patrie. Bien plus, l'opinion généralement admise en Canada était que, à bien peu d'exceptions près, tout ce qui passait aux Etats serait perdu pour la nationalité et même pour la religion. Il fallait donc, tout d'abord, unir ces groupes isolés qui se connaissaient à peine, puis démontrer aux Américains et aux Canadiens du Canada que les émigrés n'étaient pas un ramassis de vagabonds chassés de leur pays par l'inconduite et l'imprévoyance, mais bien un peuple énergique et religieux décidé à se faire une place au soleil et à réclamer de ses anciens comme de ses nouveaux compatriotes la part d'estime à laquelle il avait droit.

" Ces sociétés comptent aujourd'hui 210 centres avec 30,840 membres (aujourd'hui ces chiffres sont plus que doublés) dans la Nouvelle-Angleterre seulement. Elles ont rendu, à mon avis, des services précieux à la cause ca-

nadienne aux Etats-Unis. Grâce à elles, les Canadiens se sont connus et rapprochés. Ils sont ainsi devenus plus forts pour résister aux influences adverses qui les menaçaient de toutes parts. Dirigées par des hommes énergiques, et presque toujours en communion d'idées avec leurs prêtres, elles ont aidé efficacement à la fondation des églises et des écoles paroissiales, comme aussi à leur soutien. Dans bon nombre de localités, la société de Saint-Jean-Baptiste a servi de base première à la fondation de la paroisse canadienne. Elle faisait le recensement des Canadiens, puis envoyait ses citoyens les plus influents plaider près de l'Evêque la cause de la paroisse séparée."

Le R. P. Hamon, dans les quelques paragraphes qui précèdent, a dit avec une rare exactitude ce qu'étaient nos sociétés nationales il y a dix ans, ce qu'elles avaient été depuis la date de leur fondation qui remonte à la guerre de Sécession. Mais toutes ces sociétés, si belles, si patriotiques, si catholiques, vivent toujours ou revivent encore dans des organisations nées de leurs cendres ou fières de recueillir leur succession; bien plus, elles se sont multipliées avec la population qu'elles avaient charge de protéger, et on ne compte plus, aujourd'hui, le nombre des sociétés franco-américaines qui, sous des dénominations diverses étendent leur salutaire influence dans tous les centres importants de la Nouvelle-Angleterre et jusque dans les Etats les plus reculés de l'Ouest américain. Et nous constatons avec un indicible plaisir que l'œuvre a grandi, mais poursuit toujours le même but; qu'elle dénote toujours cette irrésistible vitalité qui est un des caractères distinctifs de notre race; qu'elle croît même avec une vigueur inusitée, laissant déjà entrevoir la réalisation du rêve caressé par ceux qui en jetèrent la base. Sans doute, il y a eu des misères. Pouvait-il en être autrement? D'ailleurs, quelle société humaine est exempte d'ennuis? Les sociétés franco-américaines ont eu leur part de déboires,

mais grâce à Dieu, elles ont surmonté tous les obstacles et n'ont pas dévié de la route à suivre; les quelques défections qui ont marqué leur passage n'ont été, le plus souvent, qu'un émondage fait à l'arbre national, qui en est resté plus vigoureux et plus beau. De nos jours comme en 1890, le R. P. Hamon aurait raison de dire que les sociétés franco-américaines "ont été et sont encore actuellement des auxiliaires précieux pour le prêtre et aident puissamment à garder au sein des familles la religion et la langue française."

Si elles ont subi des transformations, c'est qu'elles ont dû répondre à des exigences nouvelles, quelquefois même que ces transformations avaient été rendues nécessaires par des conditions spéciales. Au fond, le but poursuivi restait toujours le même: la conservation parmi les Franco-Américains de la foi catholique et de la langue française. Toutefois, il est bon de noter que l'enthousiasme provoqué actuellement par nos sociétés nationales n'est qu'un réveil après une période assez longue de léthargie et de périlication pénible. Les sociétés nationales, fondées à la hâte, sous la première impulsion du patriotisme, n'eurent pas toutes, à leurs débuts, les conseils de mutualistes éclairés. On groupait d'abord les volontés et ce n'est qu'en second lieu qu'on songeait à donner à la famille des membres une protection destinée tout d'abord à la nationalité. Avec le temps, les ennuis causés par le fanatisme devinrent moins nombreux et les sociétés n'eurent plus à s'occuper d'autre chose que de leur côté mutuel. Quelques-uns manifestèrent des doutes sur l'efficacité des méthodes établies. Il n'y avait plus là le patriotisme constamment en éveil qui avait eu raison de tous les obstacles; il n'y avait plus cet état de guerre qui forçait tout le monde à garder son poste et, peu à peu, les courages s'émoussèrent, l'enthousiasme s'effrita lentement au contact de l'indifférence et de l'inactivité générales. Les sociétés mixtes sur-

girent de tous côtés, proclamant la paix définitive entre les races, et les nôtres se laissèrent convaincre par les belles paroles des organisateurs: un mouvement aussi inattendu qu'incontrôlable se produisit. A côté de l'indifférence dont nos sociétés nationales souffraient déjà beaucoup, on vit un grand nombre des nôtres s'enrôler dans des sociétés de langue anglaise. C'est, à n'en pas douter, un des plus grands dangers que les Franco-Américains aient courus de s'anglifier.

Mais, comme le disait Mark Twain, "smiles are smiles only when the heart pulls the wires." Les sociétés mixtes n'étaient pas sincères envers les nôtres, qui l'ont appris à leurs dépens lors du congrès de Springfield. Le désenchantement a été complet et Forestiers catholiques, Forestiers d'Amérique, C. M. B. A., Machabées, etc., sont au milieu de nous dans une impopularité qui, nous l'espérons, ne cessera pas de grandir, jusqu'au complet rapatriement des Franco-Américains dans leurs sociétés nationales. D'ailleurs, ce rapatriement est devenu très facile depuis l'existence de cette admirable fédération des sociétés qui s'appelle l' "Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique" à Woonsocket, la "Société Canado-Américaine" à Manchester, N.-H., et l' "Union des Sociétés Canadiennes-Françaises" dans l'Etat du Michigan. Nous croyons même qu'il sera inévitable du moment que nous aurons vu la consolidation des trois sociétés fédératives que nous venons de nommer. Certains rêvent même l'affiliation de nos sociétés fédérées avec une organisation du même genre au Canada. Ce rêve est-il irréalisable? Nous n'osons pas le croire pour le moment, parce qu'il consacrerait d'une façon admirable la fusion de toutes les influences françaises disséminées dans l'Amérique du Nord, et achèverait de dessiller les yeux à ceux qui doutent encore de l'importance et de la réalité de notre mission dans le nouveau monde. Notre fédération franco-américaine fut d'abord considérée

comme un rêve de ce genre, et pourtant, elle est déjà bien près de la réalité. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour le projet de réunir par-dessus les frontières les sociétés canadiennes-françaises du continent? Si tout ce qui a été dit en faveur de l'union parmi les membres de notre race compte pour quelque chose, il faudrait en arriver là. C'est, dans tous les cas, un rêve dont nous désirons ardemment la réalisation.

Voilà pour les sociétés d'hommes. Mais que dire des sociétés de femmes? Car, de ce côté encore, l'assimilation est en train de porter des coups terribles à notre nationalité. Notre attention a été attirée sur ce point au congrès de Springfield et, ce qui paraissait alors comme une chose purement désirable, s'annonce aujourd'hui comme une chose de nécessité première. Nous tenons donc à répéter ici une demande que nous avons déjà adressée récemment à nos compatriotes des Etats-Unis, dans les colonnes de la *Tribune*, de Woonsocket. Pourquoi n'aurions-nous pas une société de secours mutuel exclusivement destinée aux femmes franco-américaines? Les sociétés mixtes qui ont des succursales féminines enrôlent nos femmes et nos filles par milliers. C'est un mal très grave, on le comprend facilement, qu'il faut soigner sans retard avec le seul remède qui puisse être efficace en pareil cas; et ce remède n'est pas autre que la fondation immédiate d'une société nationale pour les dames franco-américaines. Nous pouvons entreprendre la chose sans crainte, en nous rappelant que ce qui réussit chez nos adversaires peut très bien réussir chez nous. Si la C. M. B. A., d'hostile mémoire, peut maintenir et diriger une société féminine, pourquoi l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique" ou une autre institution nationale du même genre, ne pourrait-elle pas en faire autant? Il est admis partout qu'une société de secours mutuel pour les femmes est chose très désirable. Même les assimilateurs l'ont si bien compris qu'ils ont fondé de ces

sociétés et sont venus nous attaquer sur un terrain où nous ne les attendions pas. Mais il y a toujours moyen de remédier à une situation compromise, et nous pouvons, si nous le voulons, repousser le danger d'assimilation qui nous vient de ce côté. D'ailleurs, si nous combattons les sociétés mixtes lorsqu'il s'agit des hommes, pourquoi ne les combattrions-nous pas lorsqu'il s'agit de celles sur lesquelles reposent les plus douces espérances de la société? Devant l'envahissement formidable du pan-saxonisme, devant les atteintes réitérées portées à notre langue, nos coutumes, par les saxonisateurs, nous nous retranchions fièrement derrière le rempart sacré de la famille. Là, du moins, pensions-nous, nous serons en sûreté et nos enfants resteront canadiens, suivant notre désir, parce que sur les genoux de leurs mères ils apprendront la langue maternelle avec les premiers enseignements de la foi catholique, comme nous-mêmes nous avons appris tout cela avec les premières traditions familiales. Comme nous nous trompions! Les saxonisateurs ont pénétré jusque dans cet asile sacré des foyers.

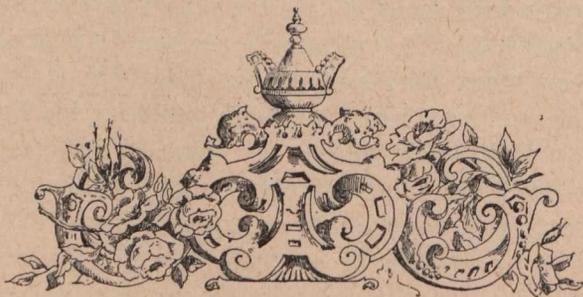
Il est facile de comprendre tout le bien que pourrait faire parmi nous une société comme celle que nous proposons.

“Une des institutions les plus admirables de la Nouvelle-Angleterre, dit M. Edmond de Nevers, fut celle des “Abeilles” (Bees). A certains soirs, dans les villages ou villes, toutes les dames, même les plus huppées, se réunissaient à l'hôtel de ville ou dans la maison du pasteur. Elles apportaient leurs rouets et du lin et les “messieurs” qui les accompagnaient leur servaient, pendant les heures du travail, du thé et des gâteaux.” Une société de femmes franco-américaines insérant cette vieille coutume, ou une autre de ce genre, dans son programme, répondrait à l'idéal que nous nous en faisons et compléterait admirablement l'œuvre commencée et menée à si bonne fin par nos sociétés de Saint-Jean-Baptiste et celles qui marchent à leur suite.

Notre organisation serait alors aussi complète que possible et nous saurions y trouver contre l'intolérance sectaire ou autre, une force plus vive, plus formidable dont les effets seraient irrésistibles. Nos sociétés, comprenant tous les membres de la famille sans distinction de sexe, seraient avec plus de vérité le boulevard de la foi et de la nationalité. La gloire des nôtres prendrait un nouvel essor. Nous avons déjà Langlade, le père du Wisconsin; Juneau, le fondateur de Milwaukee; Faribault, l'infatigable pionnier du Minnesota; Guérin, le fondateur de St-Paul; Robidoux, l'orgueil du Missouri; Frémont, le conquérant de la Californie; Gagnon, le pionnier de notre élément dans les Etats de l'Est. L'organisation de nos sociétés telle qu'elle se prépare, et comme nous la voulons, ajouterait de nouveaux noms à cette liste immortelle qui fournit une des plus belles pages de l'histoire de la République américaine.

*J.-L.-K. Laflamme.*

Woonsocket, R.-I., 25 janvier 1902.



## A TRAVERS LES FAITS ET LES ŒUVRES

---

Lord Rosebery et le parti libéral. — Sir Henry Campbell-Bannerman. — Chamberlain et l'Allemagne. — Le chancelier Von Buelow. — Un discours du secrétaire colonial. — La session anglaise. — Le discours du Trône. — M. Waldeck-Rousseau à Saint-Etienne. — Le parlement français. — M. Paul Deschanel de nouveau président. — L'opposition en France. — Un jeu de bascule. — Une allocution du Pape. — Mgr LeNordez et M. Brunetière. — Un débat à propos d'Eglise nationale. — Au Canada. — Parlement et Législature. — M. Dobell. — Le recensement.

L'émotion et la sensation causées par le discours de lord Rosebery à Chesterfield continuent à être très marquées. Un nombre considérable de libéraux l'ont accueilli comme un mot d'ordre et saluent la rentrée du noble lord comme un présage de ralliement et de victoire. Mais il y en a d'autres qui ne sont pas aussi sympathiques. On s'en est aperçu le 13 janvier à l'inauguration de l'Association libérale de Londres, dans la salle Saint-Jacques. Les principaux orateurs à cette réunion furent sir Henry Campbell-Bannerman et lord Spencer. Le sentiment du vaste auditoire était nettement défavorable à l'ancien leader. Celui-ci n'était pas présent, mais chaque fois que son nom fut prononcé il fut accueilli par des sifflets que ne parvenaient pas à couvrir les applaudissements bien plus faibles des admirateurs du noble lord. Des placards le dénonçant comme un traître étaient en même temps lancés des galeries dans la salle. Cependant sir Campbell-Bannerman, personnellement très acclamé, a montré beaucoup de fermeté et de sens politique. Il s'est appliqué à atténuer les divergences qui peuvent exister entre le discours de Chesterfield et ses propres vues relativement à la guerre d'Afrique, et il a fait ressortir les points de contact et de simi-

litude. Il a virtuellement accepté d'avance la direction de lord Rosebery. Cette attitude a paru déplaire à une fraction considérable de ses auditeurs, mais elle les a fait aussi réfléchir. En somme, il y a un pas de fait vers le rétablissement de l'union au sein du parti libéral.

De son côté, M. Chamberlain a prononcé un discours à Birmingham. Depuis quelques semaines le secrétaire colonial a été en butte aux attaques de la presse allemande, à cause d'une phrase malheureuse tombée de ses lèvres à Edimbourg, dans le cours du mois de décembre. Faisant allusion aux sentiments hostiles manifestés en Europe au sujet de la guerre anglo-boër, et aux sévères critiques dirigées contre les troupes anglaises et les procédés adoptés pour réduire les intrépides burghers, il avait déclaré que l'Angleterre n'avait pas de leçons à recevoir des nations étrangères, surtout de celles qui avaient déjà appris au monde combien la guerre peut être implacable. Et il avait mentionné spécialement la guerre franco-allemande de 1870. Cette parole a provoqué en Allemagne une tempête de protestations et d'injures. Les journaux allemands se sont rués sur le secrétaire des colonies de Sa Majesté britannique, et l'ont couvert de boue. Quels que soient les torts de M. Chamberlain, il est sûr que la campagne dirigée contre lui à Berlin et ailleurs a pris un caractère excessif. Il y a certaines convenances internationales qui doivent être respectées, et la presse germanique l'a trop facilement oublié. Du journalisme l'excitation a gagné le parlement. Et le chancelier de l'empire lui-même, M. de Buelow, tout en réprouvant les attaques violentes dirigées par des organes influents de l'opinion publique contre le ministre anglais, a relevé assez vertement le passage du discours d'Edimbourg qui a mis le feu aux poudres. Dans une séance subséquente du Reichstag, le député anti-sémite Liebermann a appelé M. Chamberlain "la plus dangereuse canaille qu'il y ait au monde." Le chancelier a dû se lever

pour protester contre cet outrage. On conçoit que tous ces incidents aient blessé profondément la fierté britannique. Dans le cabinet Salisbury, le discours d'Edimbourg n'avait pas été trouvé judicieux par tous les collègues du secrétaire colonial. Une pression aurait été faite sur lui pour qu'il donnât des explications apologétiques, à la prochaine occasion. Mais il n'a pas voulu paraître céder devant les attaques allemandes. Et, le 11 janvier, il a prononcé à Birmingham un discours dans lequel il a fait tête à ses agresseurs étrangers avec la plus audacieuse ténacité. "Ce que j'ai dit est dit, s'est-il écrié. Je n'ai rien à retirer, rien à expliquer, rien à défendre. L'histoire m'a appris que jamais ministre britannique qui a servi son pays fidèlement n'a été populaire à l'étranger. Je ne m'émeus donc pas de la critique continentale. Je ne suivrai pas l'exemple qui m'a été donné. Je ne prétends pas donner de leçons à un ministre étranger, pas plus que je n'entends en recevoir de lui. Je ne relève que de mon souverain et de mon pays." Cette phrase a provoqué une explosion d'enthousiasme.

M. Chamberlain a continué en ces termes: "Je ne veux pas déprécier les avantages de la bonne volonté de la part des nations étrangères, mais je dis qu'il y a quelque chose de plus important: c'est l'affection et la confiance des populations de notre sang, au delà des mers. Les grandes pertes infligées par une guerre à laquelle nous avons été acculés nous ont elles-mêmes apporté un bienfait dont on ne saurait exagérer l'immense et durable importance. Cette guerre a fourni à l'Empire l'occasion de se connaître; elle a montré à tous ceux que cela peut concerner que si jamais, comme dans le passé, nous avons à combattre pour notre existence contre l'univers en armes, nous pourrons compter sur l'appui des fils de la Bretagne disséminés sur tous les points du globe."

Les journaux conservateurs portent aux nues le discours

du secrétaire d'Etat pour les colonies. Il est certain que M. Chamberlain a le don de remuer la fibre nationale. On ne saurait nier, cependant, qu'il manque trop souvent de tact, et que sa politique a valu à l'Angleterre, depuis deux ans, bien des blessures cruelles.

\* \* \*

La session du parlement anglais s'est ouverte le 16 du courant avec la pompe et la solennité qui sont de mise lorsque c'est le souverain en personne qui préside à cette cérémonie. Le roi Edouard VII était accompagné de la Reine. Le prince et la princesse de Galles étaient aussi présents ainsi que plusieurs autres membres de la famille royale.

Le discours du trône ne contient rien de saillant. Il commence par une allusion au voyage du prince et de la princesse de Galles, qui "ont été reçus partout avec les démonstrations des plus affectueuses. Je suis certain, a dit le roi, que leur visite a resserré les liens d'amitié mutuelle et de loyauté qui maintiennent l'empire."

Le passage relatif à la guerre d'Afrique se lit comme suit:

"Je regrette que la guerre du sud-africain ne soit pas encore finie, bien que le cours des opérations ait été favorable à nos armées, que le théâtre de la guerre ait été rétréci et que les industries aient repris leurs opérations dans mes nouvelles colonies. En dépit de la lenteur de la campagne, mes soldats ont conservé leur bonne humeur, malgré les misères qui résultent d'une guerre de guérillas, et ont fait preuve d'humanité, même à leur propre détriment, envers l'ennemi; ils méritent les plus grandes louanges.

"Le besoin de soulager celles de mes troupes qui avaient le plus supporté le poids de la guerre m'a fourni l'occasion d'accepter les offres loyales et patriotiques de mes colo-

nies; et de nouveaux contingents du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande arriveront bientôt dans l'Afrique Australe."

Au sujet du traité Hay-Pauncefote, le roi a dit :

"J'ai conclu avec le président des Etats-Unis un traité qui va faciliter la construction d'un canal inter-océanique avec garantie que sa neutralité sera maintenue et qu'il sera ouvert au commerce de toutes les nations."

Ni dans une chambre ni dans l'autre, le débat sur l'adresse n'a été particulièrement passionnant. Dans la Chambre des pairs, en réponse à lord Spencer, lord Salisbury a dit qu'il était impossible de déclarer ce qui se ferait au sujet des conditions de paix avec les Boërs. "Après avoir vaincu l'ennemi sur les champs de bataille, s'est-il écrié, devons-nous annoncer à quels termes nous ferons la paix, avant même que cette paix soit sollicitée? Quand les Boërs demanderont la cessation des hostilités, nous ferons connaître nos conditions, mais jusque-là, le moins on parlera des termes de la paix, le mieux ce sera." Lord Rosebery a signalé l'isolement où se trouve l'Angleterre, et le péril des controverses et les polémiques internationales soulevées par les discours aventureux de M. Chamberlain.

A la Chambre des Communes, le débat aurait été absolument terne, si ce n'eût été du discours prononcé par le secrétaire colonial. Provoqué par les critiques de sir William Harcourt, M. Chamberlain s'est jeté dans le débat avec sa combativité habituelle. Il a défendu la proclamation de la loi martiale dans la colonie du Cap, en alléguant la nécessité. Dans les temps de crise, il faut d'abord faire face au péril, sauf à se mettre après coup en règle avec la loi. A un certain passage de son discours, M. John Redmond, le chef nationaliste irlandais, lui a crié: "Vous devriez être roi. — L'honorable membre est bien bon," a répliqué le ministre, au milieu des éclats de rire, "mais ce n'est pas là mon ambition."

L'opposition a éprouvé beaucoup de difficultés à s'entendre pour la rédaction d'un amendement à l'adresse. Après maints pourparlers, on a fini par adopter ce texte: "Tout en étant préparée à soutenir toutes les mesures nécessaires pour conduire vigoureusement la guerre, cette Chambre est d'opinion que la politique du ministère et son attitude relativement à la solution finale, ne sont pas de nature à assurer une prompte cessation des hostilités et une paix durable." On affirme que les libéraux impérialistes n'ont consenti à accepter cet amendement qu'après avoir consulté lord Rosebery. La question est de savoir si les libéraux catégoriquement opposés à la guerre, comme M. John Morley, vont appuyer cette motion. Il paraît certain que les députés irlandais lui seront hostiles.

\* \* \*

En France, M. Waldeck-Rousseau est allé prononcer un grand discours à St-Etienne, avant l'ouverture de la session. C'était comme l'ouverture anticipée de la campagne électorale qui commencera dans une couple de mois, et se terminera en mai prochain. Le premier ministre a fait une revue des actes de son ministère. Naturellement il a vanté son œuvre et n'a pas manqué de faire entendre qu'il a sauvé la République. Si l'assemblée de St-Etienne eût été une réunion contradictoire, un orateur adverse aurait pu fortement embarrasser le premier ministre en soumettant à l'auditoire ces statistiques: Depuis l'avènement du cabinet Waldeck-Millerand, on constate une baisse moyenne de 25 0/0 sur les marchandises; 4 0/0 sur les actions de chemins de fer; 45 0/0 sur les actions de transports de navigation; 46 0/0 sur les valeurs métallurgiques françaises; 30 0/0 sur les valeurs métallifères; 21 0/0 sur les valeurs diverses.

"Le ministère Waldeck-Rousseau, ajoute le journal auquel nous empruntons ces chiffres, a donc présidé à une

destruction de richesses matérielles, les seules d'ailleurs qu'on puisse apprécier par le calcul. Que serait-ce si l'on pouvait mesurer les ruines morales?"

A la rentrée du Parlement, M. Deschanel a été réélu président de la Chambre des députés. Il a prononcé, à cette occasion, une petite allocution dans laquelle "il a parlé de la grande quantité de travail, de talent et de science dépensée au service du pays par les membres de la chambre." Il a ajouté que la France en tirerait plus d'avantages si la chambre s'imposait à elle-même une plus stricte discipline et perfectionnait ses méthodes de travail. M. Deschanel semble se réserver, depuis qu'il est arrivé à la présidence de la chambre. Quelles sont ses aspirations? Vise-t-il à la suprême magistrature? Désire-t-il rentrer dans la politique militante pour déployer ses aptitudes incontestables et sa rare éloquence à la tête d'un gouvernement? Par ses antécédents, par sa tournure d'esprit, il appartient au parti modéré. S'il le veut, il peut être l'un des plus puissants facteurs de l'œuvre d'apaisement, de concorde et de liberté après laquelle soupirent tous les bons Français.

La session qui vient de s'ouvrir sera la dernière de la Législature élue en 1898. Elle sera courte, et rien ne fait prévoir que le ministère y fasse naufrage. Il jouira de l'impunité incroyable dont il bénéficie depuis près de trois ans. Il conservera la majorité, ou, pour mieux dire, les majorités qui l'ont tenu au pouvoir pendant ce terme ministériel d'une longueur inusitée en France.

Nous disons "les majorités" parce que M. Waldeck-Rousseau en a deux, et qu'il a eu l'heureuse idée de faire servir à sa fortune des forces et des groupes divergents. Ce ne sera pas le moindre phénomène offert à l'observation par ce gouvernement hétéroclite. La plupart du temps, il s'est appuyé sur les votes des socialistes, des radicaux, et d'une fraction de la gauche opportuniste. Quand il s'agissait de persécuter l'Eglise, d'ostraciser les congrégations,

de menacer la liberté de l'enseignement, d'alarmer les intérêts conservateurs, de pratiquer la politique jacobine, en un mot, les phalanges dociles à la direction de MM. Viviani, Brisson et Léon Bourgeois, l'entouraient de leurs rangs pressés. Cependant, à certains jours, M. Waldeck-Rousseau, obligé de respecter, au moins officiellement, les traditions gouvernementales, et de résister à des exigences aveugles et excessives, se voyait dans la nécessité de perdre momentanément l'adhésion des socialistes et des radicaux. La situation était difficile. Mais M. Waldeck-Rousseau, très habile manœuvrier, donnait un coup de barre à droite et prononçait un discours conservateur. Immédiatement les amis de MM. Méline et Ribot, et parfois même de MM. Piou et de Mun, venaient à la rescousse du cabinet en péril et lui faisaient doubler l'écueil. Cela est arrivé à maintes reprises. Au début de la précédente session, lors de l'interpellation Sembat, les socialistes ont voté contre le ministère; mais les progressistes l'ont appuyé et il a triomphé. Lors de l'emprunt chinois, c'est une fraction des droitiers et des progressistes qui a donné la majorité au cabinet. Les républicains modérés ont également tendu la perche aux ministres dans le débat sur les fonds secrets. De sorte que M. Waldeck-Rousseau, inclinant tantôt — et le plus souvent — à gauche, tantôt à droite, s'est maintenu au pouvoir grâce à sa supériorité d'équilibriste. Il est certain que l'opposition a manqué plusieurs fois l'occasion de renverser le gouvernement. Et cela montre que le régime parlementaire n'est pas encore parfaitement compris en France. Quand un ministère est foncièrement mauvais, comme le ministère Waldeck, il ne sied pas à une opposition de le sauver en jouant le rôle de dupe. Il faut aller au but sans se laisser arrêter par des prétextes ou des comédies. Lorsqu'un cabinet néfaste est lâché par une partie des scélérats qui font ordinairement sa force, il faut savoir profiter de cette chance et trouver une formule qui per-

mette de culbuter ce cabinet, en se rencontrant avec les dissidents sur un même terrain, sans se confondre avec eux.

Le jeu de bascule que nous signalons donne lieu parfois à de singuliers contrastes. Ainsi, au mois de décembre, deux ministres ont, à deux ou trois jours de distance, obtenu les honneurs de l'affichage pour leurs discours. L'un, M. Caillaux, ministre des finances, a fait le procès rétrospectif de la Restauration, de la Monarchie de juillet et de l'Empire; et, justifiant toutes les folies financières du régime actuel, il s'est efforcé de soutenir la thèse absurde que les budgets d'aujourd'hui sont plus satisfaisants que ceux d'autrefois. Les jacobins de la gauche ont tressailli d'aise, et ont voté d'emblée le placardage de cette pantalonnade. A une séance subséquente, M. Leygues, ministre de l'Instruction publique, interpellé par les socialistes au sujet de peines disciplinaires décrétées contre un professeur de l'Université pour cause d'injures à l'armée nationale, a défendu cette mesure, fait l'éloge de l'armée et proclamé que les fonctionnaires de l'enseignement public devraient être les derniers à affaiblir dans les âmes le culte de la patrie. Aussitôt, les progressistes et la droite ont demandé l'affichage de ce discours, et il a été voté malgré la gauche socialiste.

Pour nous servir de l'expression d'un journal parisien, le gouvernement Waldeck-Rousseau change de majorité, et voilà comment il garde le pouvoir. C'est heureux pour lui, mais c'est fâcheux pour la France et pour le régime parlementaire français.

Ce qu'il faudrait en ce moment, ce serait l'organisation d'un grand parti d'opposition. La guerre au régime Waldeck est devenue un devoir pour tous les honnêtes gens. Progressistes ou républicains modérés, nationalistes, catholiques constitutionnels, monarchistes ralliés ou non ralliés, sont tous d'accord à proclamer que le ministère actuel

est exécration. Eh bien! qu'ils unissent leurs efforts pour le renverser. Laisant de côté ce qui peut les diviser, qu'ils adoptent un programme commun de liberté, d'apaisement, de tolérance mutuelle, qu'ils se donnent la main loyalement, qu'ils combinent leurs efforts comme les socialistes et les radicaux combinent les leurs.

Il y a quelque temps l'*Univers* affirmait comme premier principe de cette entente nécessaire que les suffrages des bons citoyens devaient être acquis, coûte que coûte, à tous les députés dont les votes ont été enregistrés contre la loi scélérate sur les associations.

On a fait des objections à cette tactique. "En principe, c'est bien, disait-on, mais en pratique des exceptions s'imposent. Parce que cet ancien opportuniste, ce radical a donné un assez bon vote, doit-on, peut-on le préférer à tel candidat dont les sentiments sont incontestablement meilleurs et sur lequel on pourra plus sûrement compter?" L'*Univers* a répondu: "Oui, il faut dans le cas présent avoir cette préférence. Oui, au point où en sont les choses nous devons conformer rigoureusement la pratique au principe."

Cette manière de voir a reçu des adhésions importantes et semble devoir triompher. Ainsi M. Paul de Cassagnac fait entendre la même note. "Je n'admets pas, dit-il, qu'une pareille question soit obscurcie par des personnalités, quelles qu'elles soient. Elle doit demeurer ce qu'elle est, une question de *principe*, et je néglige tout ce qui, autour d'elle, n'est qu'accessoire. Les hommes n'ont rien à y faire et l'idée domine tout."

Voilà le langage d'un bonapartiste. Ecoutez maintenant un journal royaliste faire appel à l'union de tous les patriotes, quelle que soit leur cocarde particulière:

"L'heure, dit le *Gaulois*, n'est pas, comme nous le souhaiterions, aux solutions royalistes ni même bonapartistes; c'est le pays qui succombe, et devant cette effroyable crise

nationale, toute préoccupation de parti doit disparaître. La France d'abord et que tous ceux qui s'offrent à la secourir soient les bienvenus. Nous ne leur demandons pas d'où ils viennent; il nous importe peu de connaître le but particulier auquel ils aspirent. Nous soutiendrons même ceux qui nous combattent, s'ils s'engagent à livrer avec nous le bon combat contre l'ennemi commun. L'union conservatrice est à l'heure actuelle un terrain trop étroit pour la lutte qu'il nous faut engager. Nous devons aujourd'hui nous unir pour la seule défense sociale."

Puisse cette union se réaliser aux élections du mois de mai 1902. On pourra alors espérer en des jours moins sombres pour la France catholique.

\* \* \*

Cette nécessité de l'union, le Souverain Pontife l'a affirmée une fois de plus en ces derniers temps au cours d'une audience accordée à des pèlerins français. Cette audience a eu lieu le 14 septembre dernier; mais les paroles graves prononcées par le Saint-Père n'ont été rendues publiques que tout récemment. L'allocution de Léon XIII était empreinte d'une amertume et d'une douleur indicibles. "La pauvre France, s'est-il écrié, est devenue persécutrice. Dans quelques semaines, dans quelques jours, elle offrira le plus douloureux spectacle: ses maisons religieuses se vidant, ses religieux se dispersant et partant même pour l'exil en Belgique, en Italie, partout..."

"J'ai laissé les congrégations libres de faire ce qu'elles veulent, en leur rappelant les droits du Pape..."

"Cette loi sera la plus grave atteinte à la religion qu'on ait vue en France depuis longtemps.

"Et c'est le Pape qu'on vise et qu'on frappe en voulant soustraire les plus fidèles de ses enfants à son autorité. La franc-maçonnerie, qui gouverne tout, veut mettre la main sur l'Eglise et sur le clergé séculier pour arriver à la séparation d'avec Rome, au schisme.

“ Elle veut arriver à la séparation de l’Eglise et de l’Etat, mais en gardant l’autorité sur le clergé, et parvenir finalement à l’abrogation du Concordat.

“ Je vois les maux les plus graves menaçant la pauvre France.

“ Je vois la France s’en allant à l’apostasie, à la mort.

“ Je suis *désolé* de l’impiété, des blasphèmes qui y règnent.

“ Je suis *désolé* de la division des catholiques qui ne savent pas faire la paix devant la franc-maçonnerie.

“ Je suis *désolé* que ma voix n’ait pas été entendue et qu’on n’ait pas su marcher tous ensemble, il y a trois ans, aux élections en se plaçant sur le terrain constitutionnel.

“ Ah! si on avait été tous unis, si on ne s’était pas séparé, chacun marchant selon ses idées, si on avait su se faire des concessions réciproques, se contenter de moins là où l’on ne pouvait obtenir plus, on aurait eu une Chambre moins mauvaise et la franc-maçonnerie n’aurait pas osé entreprendre le mal qui se consomme maintenant.”

On peut se faire facilement une idée de l’impression poignante des auditeurs.

L’un d’eux, racontant cette scène émouvante, écrit:

“ Nous étions tous là, morfondus, atterrés, écrasés par ce réquisitoire d’un juge, ces plaintes d’un père, ces menaces d’un prophète et ces reproches d’un ami.

“ Les larmes nous jaillissaient des yeux. Plusieurs fois j’avais essayé et ces messieurs aussi d’interrompre Léon XIII pour lui opposer nos espérances et lui dire nos résolutions de travailler, avec l’aide des bons catholiques, si nombreux encore, à réparer le mal, le Pape ne voulait pas entendre, il allait, il allait épanchant sa tristesse et ses alarmes, soulageant son cœur gros de larmes, lui aussi. Puis il eut comme pitié de notre douleur et de notre accablement.

“ Il reste cependant encore une planche de salut, continua-t-il, *la dernière planche de salut*, ce sont les élections de

l'année prochaine. Tout dépend d'elles. Il faut y travailler, il faut que les catholiques fassent le suprême effort : vaincre ou mourir.

“ Pour cela, qu'ils s'unissent, qu'ils appuient le groupe constitutionnel créé par M. Piou, qu'ils se serrent autour de lui.

“ Déjà, ce “ brave Piou ” a rencontré de l'opposition.

“ ...Et puis il ne faut jamais désespérer de la France. Le Sacré-Cœur l'a aimée et en a fait le foyer de son culte. La Sainte Vierge s'y est manifestée à Lourdes. Elle vient encore d'y accomplir de vrais miracles. Elle n'a pas abandonné la France. Le Ciel ne l'a pas abandonnée.

“ Courage donc, continuez à bien lutter. Défendez vos droits. Combattez non seulement parce que le Pape le dit, — ne mettez pas le Pape trop en avant — combattez surtout parce que vous êtes Français comme les autres.

“ Défendez vos droits de citoyens et de catholiques contre les francs-maçons.”

La haute approbation donnée par le Souverain Pontife au mouvement dont M. Piou a pris l'initiative, devrait être un mot d'ordre pour tous les catholiques.

\* \* \*

Nous avons parlé, dans notre dernière chronique, de la conférence donnée à Lyon par M. Brunetière, et de la critique qu'un professeur en a faite dans la *Vérité Française*. L'éminent écrivain a encore été en butte à la contradiction à propos d'un article publié par lui dans la *Revue des Deux Mondes*. Cet écrit était intitulé : *Voulons-nous une Eglise nationale?* M. Brunetière y signalait certains symptômes inquiétants. Suivant lui, le gouvernement de M. Waldeck-Rousseau aurait le dessein fermement arrêté d'établir un fossé entre Rome et l'Eglise de France. “ Je suis persuadé,” disait l'illustre directeur de la Revue, “ qu'il n'y a point de danger plus pressant... La loi contre les associa-

tions n'est qu'un acheminement vers la constitution d'une Eglise nationale." Dans un autre endroit, M. Brunetière disait encore: "Le clergé séculier, d'une manière générale, — et je n'*offenserai sans doute personne* en le rappelant, puisqu'un Bossuet lui-même en a pu mériter le reproche, — ou encore, d'un autre mot, "les clergés nationaux" ont une tendance naturelle à localiser la religion." Enfin, faisant un pas de plus, M. Brunetière ajoutait cette grave parole: "Parmi les partisans d'une Eglise nationale, si l'on cherchait bien l'on trouverait jusqu'à des évêques." L'éminent publiciste montrait ensuite ce que serait en France l'Eglise nationale, c'est-à-dire l'Eglise asservie à l'Etat, l'Eglise domestiquée et soumise au pouvoir politique. Voici quelques traits de cette sombre esquisse:

"Représentons-nous ce que serait une telle Eglise. Quand on aura bientôt achevé d'étrangler dans notre pays la liberté de l'enseignement,—et naïfs seraient ceux qui ne voudraient pas voir que l'échéance en est prochaine, — le Conseil supérieur de l'instruction publique, pour satisfaire au vœu des familles, formulera le programme d'une "philosophie d'Etat"; et un nouveau Cousin, qui s'appellera Buisson ou Darlu, se chargera d'en enguirlander, des fleurs de son éloquence, le bas et plat utilitarisme. Sur l'origine du monde et sur "le nommé Dieu", on ne professera plus dans nos lycées que les opinions qui seront reconnues conformes au dernier état de la science, ce qui veut dire, pour parler plus franchement, "analogues" aux nécessités de la défense républicaine! Pareillement, à une Eglise nationale correspondra d'abord un *credo* national dont on arrêtera les termes en Conseil d'Etat. La France étant catholique de tradition, de mœurs et de fait, on respectera le catholicisme, mais s'il s'élève une difficulté d'interprétation sur un verset de saint Paul ou de saint Jean, c'est la section du "contentieux" qui la tranchera. Des fonctionnaires du ministère des cultes "expurgeront" le caté-

chisme; et les prédicateurs ne leur soumettront peut-être pas leurs *sermons*, mais de sévères "communiqués" en assureront l'orthodoxie politique. Est-ce que j'exagère? Est-ce que ce n'est pas ainsi que les choses se passent dans les Eglises vraiment *nationales*, en Russie, par exemple, sous l'œil inquisitorial de M. Pobédonotseff? et en Angleterre même, au moins dans l'Eglise établie?"

L'étude de M. Brunetière a naturellement produit une vive sensation, spécialement dans la presse religieuse et dans les milieux ecclésiastiques. En plusieurs quartiers, on a accusé l'auteur de pessimisme et d'exagération. La critique la plus sévère et la plus notable lui est venue d'un membre de l'épiscopat, Mgr Le Nordez, évêque de Dijon. Dans une allocution à son clergé, ce dernier a signalé cet écrit comme pernicieux et injuste. Comme cette controverse est un des faits intellectuels les plus intéressants des dernières semaines, nous croyons opportun de lui donner une attention spéciale. Mgr Le Nordez a abordé cette question délicate dans les termes suivants:

"Il y a quelques jours, une Revue périodique publiait un article de vingt pages environ, sous ce titre: "Voulons-nous une Eglise nationale?"

"La notoriété depuis longtemps considérable de cette Revue — notoriété qui s'est accrue encore depuis quelque temps par le fait de circonstances connues de tous, — donnait à ces pages une importance qu'on ne saurait nier. Cette importance emprunte une gravité nouvelle au nom même de l'auteur de cette étude.

"Je n'agis pas dans l'ombre, je ne parle pas à demi-mots: je nomme M. Ferdinand Brunetière.

"Je n'ai pas maintenant le loisir de faire de ce travail une étude complète; mais j'ai estimé que devant quelques-unes des graves allusions apportées en cet écrit, il s'imposait que réponse fût faite et qu'un évêque parlât. Avec regret mais avec le sentiment du devoir accompli, je réponds et je parle.

“Les principes passent avant les hommes: *Amicus Plato, sed magis amica veritas.*”

L'évêque de Dijon conteste le bien fondé des appréhensions manifestées par M. Brunetière. Où sont ceux qui rêvent d'une Eglise nationale? demande-t-il. Faut-il les chercher parmi les croyants? Non sans doute. Pas davantage parmi les indifférents qui n'ont aucun souci des questions religieuses. Mais “la plupart de nos hommes politiques caressent le même espoir,” ajoute-t-on. “Lesquels? Et croyez-vous qu'à nourrir un tel rêve, ils fussent vraiment bien *politiques*? Parlez-vous de nos hommes d'Etat? Je n'ai pas la charge de les défendre, et n'ai point mes entrées dans leurs conseils. Des membres du présent ministère je n'ai l'honneur de connaître aucun en personne, à l'exception de M. le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts auquel je fus convié à rendre mes devoirs lors du voyage qu'il fit à Dijon l'an passé. Mais je lis leurs discours, je tâche, parmi les quelques parlementaires qui les connaissent, de me renseigner touchant leurs desseins. Je n'ai pas entendu une fois qu'on leur prêtât celui-là, et je me l'explique aisément... J'attends des sectaires toutes les erreurs, mais je n'admets pas qu'un homme d'Etat fût *politique* s'il rêvait un instant de se heurter à cette armée compacte et résolue que nous sommes. Quelques monarques tout-puissants, croyant leur race pour longtemps affermie sur le trône, ont-ils conçu ce rêve? Il n'est pas venu à terme, en tous les cas. Mais qu'une démocratie, essentiellement impersonnelle, s'applique à cette œuvre formidable, je ne le redoute pas.”

Ce passage de l'allocution du vénérable prélat provoque presque irrésistiblement une question respectueuse: Mgr Le Nordez a-t-il oublié que ce n'est pas un monarque, mais une assemblée dominée par l'esprit démagogique, qui a décrété la Constitution civile du clergé français en 1790?

Poursuivant sa critique, l'évêque de Dijon relève vive-

ment la phrase dans laquelle M. Brunetière parle de la tendance des clergés nationaux à localiser la religion. Il la repousse comme une offense injustifiable. Il s'écrie :

“ Messieurs, si de telles paroles étaient tombées de la plume de quelque publiciste inconnu, si ces lignes même étaient l'œuvre d'un homme que l'ignorance, l'incrédulité, la passion, l'intérêt ou le parti-pris eussent fait ennemi sans trêve et sans équité de la religion, des prêtres et des évêques, le silence, sinon le dédain, pourrait être la plus opportune et la seule digne réponse.

“ Les choses ici vont tout différemment. L'auteur de ces pages est croyant et sa retentissante conversion a été connue de tous.

“ L'accueil qui lui fait dès longtemps déjà le monde catholique, les égards dont le clergé l'a prévenu et entouré, l'attention plus que bienveillante et l'admiration enthousiaste dont plusieurs des évêques de France ont honoré sa parole, non sans une condescendance qui, — ils en pardonneront la remarque à ma sincérité — peut-être a confiné parfois à un effacement humble et modeste fait pour édifier mais pour étonner aussi de la part de “ juges de la foi ” écoutant un simple fidèle; les égards dont à Rome il a été l'objet de la part des membres du Sacré Collège, tout oblige M. Brunetière à ne parler des choses de la religion, de l'Eglise, de ses ministres et particulièrement des évêques, qu'avec une extrême réserve, le suprême respect des choses graves dont il traite et le sentiment toujours présent des responsabilités qu'encourt sa parole, de par l'autorité même et le prestige dont elle jouit près de nous.

“ A un évêque français, qui professe grande estime pour son éloquence, son savoir et sa droiture, qu'il permette de lui dire: Ici vous vous êtes mépris, et vous n'avez pas été vous-même.

“ Non, il ne peut convenir à l'auteur des *Raisons de croire* d'affirmer que “ l'institution canonique n'élève pas les

hommes au-dessus de l'humanité"; que le sacerdoce, même en sa plénitude, laisse l'homme qui en reçoit la grâce et l'honneur dans la condition même où il était la veille.

"Ce n'est pas à lui qu'il sied d'écrire ces paroles: "On a bien vu des évêques complaisants, et j'ai ouï dire qu'il y en avait toujours de tels". S'il fallait tenir pour mérité ce verdict à l'endroit de l'épiscopat français, ce ne serait pas à cet écrivain de le prononcer.

"Ce n'est pas à lui non plus qu'il convient d'ajouter: "Et pourquoi n'y en aurait-il pas?"

"Pourquoi n'y en aurait-il pas? Pour cette simple raison qu'il ne doit point y en avoir, et qu'un évêque "complaisant", n'est plus un évêque, si sa complaisance s'entend dans le sens où l'on emploie ici ce mot, et dans un objet aussi grave que celui de l'institution d'une "Eglise nationale."

Nos lecteurs ont remarqué sans doute dans cette longue citation le passage où Mgr Le Nordez parle de la "condescendance, qui confine à un effacement humble et modeste fait pour édifier mais pour étonner aussi," avec lequel plusieurs évêques ont honoré la parole de M. Brunetière. Evidemment le distingué prélat trouve trop considérable la place faite à l'auteur des *Raisons actuelles de croire* dans les hautes sphères catholiques.

Pour en revenir au fond de la controverse, M. Brunetière peut avoir excédé dans la forme, il peut avoir vu trop noir, mais peut-on dire que ses alarmes sont absolument sans fondement? Nous citions tout à l'heure une parole du Pape, dont l'authenticité n'a été attaquée, à notre connaissance, dans aucun des journaux et des revues catholiques que nous lisons. "La franc-maçonnerie," aurait dit le Souverain Pontife, "veut mettre la main sur l'Eglise et sur le clergé séculier pour arriver à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, mais en gardant l'autorité sur le clergé... Je vois les maux les plus graves menaçant la pauvre

France." L'article de M. Brunetière, en faisant la part de pessimisme habituel de celui-ci, ne serait que le commentaire accentué de cette parole.

Mgr Le Nordez termine sa critique en rendant hommage à la sincérité de l'éminent académicien.

Commentant l'allocution de Mgr l'évêque de Dijon, M. Auguste Roussel publie les lignes suivantes dans la *Vérité Française*:

" Nous ne sommes, certes, pas suspects de complaisance pour M. Brunetière, et la preuve en est que, tout récemment encore, la *Vérité Française* publiait, à son encontre, les remarques d'un savant professeur qui faisait de justes réserves sur le dernier discours prononcé à Lyon par l'éloquent académicien.

" Ces réserves étaient d'autant plus fondées que M. Brunetière vient d'affirmer ses idées en ce sens (une nouvelle méthode apologétique tirée de la théorie de l'évolutionnisme) dans la préface de son discours de Lille publié en brochure par la librairie Bloud.

" On ne nous taxera donc pas de partialité si nous disons que, sur le point où il est repris par Mgr Le Nordez, M. Brunetière paraît avoir assez exactement rendu compte d'une situation dont on n'écartera pas le danger en la contestant. A cet égard, plusieurs évêques ont déjà jeté le cri d'alarme et, après Mgr l'évêque de Quimper, nous citons l'autre jour Mgr l'évêque de Nevers, signalant les vives préoccupations qui le tenaient, sur ce point, en une pressante sollicitude."

Le fait seul de ce débat sur une question aussi redoutable, — la possibilité d'un schisme en France, — indique combien est douloureuse la situation créée à l'Eglise par les jacobins et les sectaires dans notre ancienne mère patrie.

\* \* \*

L'ouverture de la session fédérale et celle de la session provinciale de Québec ont été fixées au même jour, le 13 février prochain. Ni à Ottawa ni à Québec on ne s'attend à des délibérations bien mouvementées. Mais il y a toujours l'imprévu. Les élections partielles qui viennent d'avoir lieu ont changé peu de chose à la force relative des partis. Kingston, York-Ouest, Durham-Ouest, dans Ontario, St-Jacques et l'Islet, dans Québec, Queens, dans l'île du Prince-Edouard, ont élu des libéraux; Addington, Hastings, dans Ontario, et Laval, dans Québec, ont élu des conservateurs. Le comté de Laval était auparavant ministériel.

Un membre du cabinet fédéral, l'honorable Richard Dobell, député de Québec-Ouest, vient de mourir d'une mort tragique en Angleterre. Il faisait une promenade à cheval en compagnie d'un de ses gendres; sa monture, effrayée par un automobile, fit un écart et le jeta violemment sur le sol. Il fut relevé dans un état d'insensibilité complète, et expira au bout de quelques heures. Le défunt était né à Liverpool, en 1837. Il vint s'établir à Québec en 1857, et se livra au commerce de bois. La maison Dobell, Beckett & Cie figura bientôt parmi les plus importantes du Canada. M. Dobell avait épousé une fille de feu sir William McPherson, sénateur et membre du cabinet de sir John Macdonald. Il avait été candidat malheureux pour les Communes dans la division de Québec-Ouest, en 1895; mais l'année suivante il y avait été élu, et représentait cette circonscription électorale depuis 1896. M. Dobell était ministre sans portefeuille dans le gouvernement Laurier. Il n'était pas vraiment un homme politique; mais il avait un caractère généreux et faisait preuve d'un dévouement réel au progrès de la ville de Québec et du Canada en général.

\* \* \*

Les chiffres officiels du dernier recensement canadien viennent d'être rendus publics. Les voici pour chaque province, avec ceux de 1891 mis en regard :

	1901	1891
Ile du Prince-Edouard .....	103,259	109,078
Nouvelle-Ecosse .....	459,574	450,396
Nouveau-Brunswick .....	331,120	321,263
Québec .....	1,648,898	1,488,535
Ontario .....	2,182,942	2,144,321
Manitoba .....	254,947	152,506
Colombie Anglaise .....	177,272	98,173
Nord-Ouest .....	158,941	
Yukon .....	27,167	
Territoires non organisés .....	25,546	32,168
	5,369,666	4,833,239

L'unité de représentation parlementaire sera donc de 26,367; c'est-à-dire, qu'il devra y avoir dans le parlement d'Ottawa un député par 26,367 têtes de population. On obtient cette unité de représentation en divisant par 65, — chiffre immuable des députés pour la province de Québec, — le chiffre de la population de cette province. Chaque province devra avoir le nombre suivant de députés :

Colombie Anglaise .....	7
Nord-Ouest .....	6
Manitoba .....	10
Ontario .....	86
Québec .....	65
Nouveau-Brunswick .....	13
Nouvelle-Ecosse .....	18
Ile du Prince-Edouard .....	4
Yukon .....	1
	210

A l'heure actuelle, le nombre des députés aux Communes est de 213. Il y aura une diminution de trois à la prochaine redistribution.

*This Chapais.*

Québec, 25 janvier 1902.

## A TRAVERS LES LIVRES ET LES REVUES

Notre-Dame de Lourdes, Récits et mystères, par le R. P. L.-Jos.-Marie Cros, S. J. — Un très beau volume in-12 de xxx-620 pages. 4 fr. — Victor Retaux, éditeur, 82, rue Bonaparte, à Paris.

La lecture de l'Avant-propos édifie pleinement sur l'origine et l'autorité de ce travail. Il serait difficile de trouver un livre qui puisse, à l'heure présente, mieux aider les prêtres à intéresser et instruire les fidèles pendant le mois de Marie.

Dans Récits, première partie du volume, plus de trente lectures où l'événement de Lourdes est raconté jusqu'à la mort de Bernadette, d'après des documents inédits.

Dans Mystères, deuxième partie du même volume, plus de trente lectures où l'on expose les enseignements dogmatiques, moraux, ascétiques, etc., qui ressortent de chacune des scènes principales de l'événement.

\* \* \*

L'Année de l'Eglise, 1900, par Ch. Egremont, avec le concours de MM. J. de Araujo Lima, baron d'Avril, Paul Baugas, Léon Clugnet, J. de Coussanges, Georges Goyau, L. Van Hoorbeke, E. Horn, baron de Montenach, J.-B. Piolet, S. J., RR. PP. Missionnaires, etc., etc. Troisième année. 1 vol. in-12 de 500 pages. Prix: 3 fr. 50. Librairie Victor Lecoffre, 90, rue Bonaparte, Paris.

M. Charles Egremont vient de faire paraître le troisième volume de son intéressante publication l'Année de l'Eglise, dont nous avons signalé naguère l'heureuse initiative.

Le recueil de 1900 est admirablement agencé et supérieurement compris. Chaque pays a son chroniqueur spécial, qui non seulement relève les faits, mais signale les idées dominantes et les courants de volonté.

Le chapitre sur les Missions est d'un intérêt plus que jamais actuel. Bien peu de personnes, croyons-nous, fermeront ce volume avec la même indifférence qu'il l'auront ouvert. En saisissant sur le vif les tristesses souvent légitimes de l'Eglise comme aussi ses joies et ses espérances, on ne peut guère se prendre à ne pas aimer la grande œuvre divine. C'est là, en définitive, le plus bel éloge que l'on puisse faire de ce volume de l'Année de l'Eglise.

\* \* \*

Eglise et Patrie; entretiens et discours par le R. P. Vaudon, Supérieur des Missionnaires diocésains de Bourges. Un volume in-18 jésus, 3 fr. 50. — Victor Retaux, Libraire-Editeur, rue Bonaparte, 82, Paris.

Faire connaître et aimer davantage l'Eglise et la Patrie pour les faire mieux servir, voilà le but que vous vous êtes proposé dans cet ouvrage. Il me semble que vous l'avez atteint pleinement, écrivait au R. P. Vaudon, S. G. Mgr l'Archevêque de Bourges. Nous ne saurions en dire plus de bien.

A. L.